



Association
de Défense et d'Étude
des Personnes Amputées



adepa magazine

groupe d'entraide
autour de l'amputation

Juin 2024
N°24

Promotion associations

Lames Joie
Ananteo
Page 08

Jeux paralympiques : L'envers du décor

Préparation des athlètes - suivi médical
partenariat technique - les médias
Page 16

Centres de rééducation

Clinique Ster à Lamalou
Clinique Heliades à Fréjus
Page 12

www.adepa.fr

En route.
Pour Paris 2024.



PARIS 2024



ottobock.

SUPPORTEUR
OFFICIEL

Sommaire

- 04 Présentation - contacts
- 05 Agenda - Adhésions
- 06 Santé
- 07 Présentation associations
- 10 Appareillage
- 12 Présentation centres
- 16 Jeux paralympiques
- 31 Reconversions professionnelles
- 33 Jeux
- 34 Activités en régions
- 40 Juridique
- 42 Boutique

Édito

Bonjour chers (ères) amis (es),

C'est avec grand plaisir que je réponds à la sollicitation de l'équipe de rédaction pour cet édit.

Ce magazine est toujours attendu avec impatience par nos adhérents qui le reçoivent dans leur boîte aux lettres, mais aussi par tous les professionnels qui en font demande. Ils en redemandent parfois pour le donner à leurs patients, mais nous ne pouvons pas répondre toujours présents. En effet, ce Mag distribué gratuitement à 5500 exemplaires, est financé par les annonceurs en lien avec le monde de l'amputation. Or les centres de réadaptation, services de chirurgie et prothésistes, sont de plus en plus nombreux à nous demander une livraison de magazines et nous nous en réjouissons. Car le Mag est aussi un outil de médiation entre soignant et patient : il peut participer à faciliter la mise en perspective de l'avenir après l'amputation, dont les personnes amputées ont bien besoin. Pour augmenter le nombre de tirages, nous avons besoin d'annonceurs plus nombreux et fidèles.

En cette période précédant les Jeux Olympiques de Paris, vous découvrirez dans ce numéro différents articles sur le sport : ses bienfaits..., le sport de compétition.... Ce magazine est édité pour vous : si vous désirez prendre la parole, nous vous invitons à prendre contact pour le prochain numéro. L'équipe de rédaction vous accompagnera pour la finalisation de votre article.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Anne Marsick
Présidente

C'est toujours un plaisir et une fierté pour l'équipe de rédaction de pouvoir diffuser un nouveau magazine. Les Jeux paralympiques de Paris 2024 sont proches. Pour cette raison, ADEPA Magazine dans son dossier central a mené sa petite enquête, histoire d'apporter quelques précisions au sujet des para-athlètes. Notre enquête a parfois révélé quelques décalages entre ce qu'on imagine des Jeux Paralympiques et la réalité. Pour cela, nous avons interrogé des athlètes, un médecin spécialiste à la fois du sport et du para sport, un fabricant de prothèses, un journaliste sportif. Nouveau, une page jeux vous permettra de vous tester aux Kazamo et Sudoku.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et nous vous rappelons que, si vous en avez envie, vous pouvez vous exprimer dans un prochain magazine.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous vous aiderons.

L'équipe de rédaction



Le bureau de l'Association de Défense et d'Etude des Personnes Amputées



Présidente
Anne MARSICK
06 86 81 90 19
president@adepa.fr



Secrétaire
Nicolas de RAUGLAUDRE
06 79 26 32 26
secrétaire@adepa.fr



Trésorière
Anne POULAIN
06 58 60 31 53
akot@adepa.fr

Présidente d'honneur
Brigitte REGLEY



Vice-Président
Philippe LOUZEAU
06 18 10 41 53
plouzeau@adepa.fr



Secrétaire adjointe
Annie PELLISSIER
06 14 90 38 38
adepa.secretaire.adjointe@gmail.com



Trésorier adjoint
Bernard CHARDINY
06 62 98 76 01
tresorier@adepa.fr

Membre d'honneur
Minnie VERENNES



Association
de Défense et d'Étude
des Personnes Amputées

groupe d'entraide autour de l'amputation

Créée en 1996 à l'initiative
de personnes amputées

Association ADEPA Loi 1901

21 rue du Brûlet - 69110 sainte foy-lès-Lyon

Site web www.adepa.fr Tél 07 70 00 28 55

Mail contact@adepa.fr ADEPA Magazine est une publication d'ADEPA - Tirage à 6000 exemplaires

Équipe de publication : Philippe LOUZEAU, Nicolas de RAUGLAUDRE, Marco FONTANA, Caroline LHOMME.

Comité de relecture : Correction texte : Caroline, Nicolas, Marco, Philippe. Mail adepa-mag@adepa.fr

Ont participé à ce numéro dans l'ordre de parution :

Anne Marsick, Yvon Aubautret

Anateo, lame de joie, Iou Emmanuelle Leclercq,

Marie-Emmanuelle Ledroit, Dr Cathy Leclercq,

Dr Anne-Christine Dellavalle, Dr Nicolas Frasson,

Dr Gabrielle Preux, Cécile Saboureau, Loïc Vergnaud,

Constance Amelon-Petit, Fabienne Bonnet, Matthieu

Lartot, Céline Ballet, Gaëlle Habri, Annie Péliissier,

Me Morin, Caroline Lhomme, Nicolas de Rauglaudre,

Marco Fontana, Philippe Louzeau

N°ISSN 2258-0174

Conception graphique : agence Premiers Degrés

www.premiers-degres.fr - Impression TECHNIC COLOR,

9, Chemin de la Plaine - 38640 CLAIX

Crédits © Photos / © Paris 2024

Les actions

• Permet aux personnes amputées et à leurs proches de rencontrer d'autres amputés dans un esprit d'entraide, de convivialité et de solidarité.

• Défend les intérêts des personnes amputées et veille au respect de leurs droits.

• Accompagne les personnes amputées dans leurs parcours médicaux, psychologiques et sociaux.

• Donne des avis sur de nouveaux matériels orthopédiques, participe à des programmes de recherche et à l'évaluation de dispositifs médicaux pour la HAS.

• Organise des activités adaptées de loisir, de tourisme et de sport pour les personnes amputées.

• Est acteur de la démocratie en santé.

Vos contacts dans les régions

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Damien DENOLLY (Isère)
38440 MOIDIEU DETOURBE
04 74 16 09 01
damien.denolly@orange.fr

Nicolas de RAUGLAUDRE (Isère)
38340 Voreppe
06 79 26 32 26
adepa@nicolasderauglaudre.net

Richard GOBERT
01350 Anglefort
06 76 64 99 07
ri-gobert@wibox.fr

Gérard MANDON (Haute-Loire)
42400 Saint-Chamont
06 07 62 27 33
gerard.mandon@outlook.fr

Patrick RUEL (Haute-Loire)
43520 Mazet-Saint-Voy
06 87 64 79 85
ruel.patrick@wanadoo.fr

Philippe LOUZEAU (Rhône)
69110 Ste Foy-lès-Lyon
06 18 10 41 53
plouzeau@orange.fr

Jean Claude CLUZEL
(Savoie-Hte Savoie)
74170 St Gervais-les-Bains
06 68 70 47 91
jeanclaude.cluzel@free.fr

Laurence CHANIAC (Drôme)
26200 Montélimar
06 23 74 17 22
laurence.chaniac@laposte.net

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Sébastien RACINE
(Territoire de Belfort)
90130 Montreux-Château
06 77 22 18 97
seb.racine@sfr.fr
BRETAGNE

Annie PELISSIER (Morbihan)
56890 Saint-Avé
06 14 90 38 38
apelissier10@gmail.com

CORSE

Francesca DEMARCK
(Corse du Sud)
20100 Sartène
07 63 95 06 73
fd17892a@gmail.com

GRAND-EST

David GAUTHIER (Haut Rhin)
68390 Sausheim
06 98 87 61 82
viragog68@yahoo.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Jean Michel TRIQUET (Nord)
59570 Taisnières/Hon
06 45 11 94 54
jean-michel.triquet@orange.fr

GRAND-EST

David GAUTHIER (Haut Rhin) 68390
Sausheim - 06 98 87 61 82
viragog68@yahoo.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Jean Michel TRIQUET (Nord) 59570
TAISNIERES/HON
06 45 11 94 54
jean-michel.triquet@orange.fr

ILE-DE-FRANCE

Catherine ORY (Essonne)
91300 Massy
06 50 96 55 28 - cathory@free.fr

Cécile SABOUREAU (Yvelines)
78280 Guyancourt
06 60 03 52 12
mtvhfop77@gmail.com

NOUVELLE-AQUITAINE

Pauline DUMAS (Gironde)
33780 Soulac sur Mer
06 73 45 29 03
dumaspauline6@gmail.com

Charles DEBRIEUVE (Corrèze)
19100 Brive la Gaillarde
07 83 29 70 18
cjndebievre@gmail.com

Pascal COULONGEAT
(Haute Vienne)
87100 Limoges
06 80 77 77 22
pmcoulongeate@orange.fr

OCCITANIE

Isabelle GUERRERO (Hérault)
34000 Montpellier
06 15 20 39 01
isabelle.guerrero@orange.fr

Alexandrine GIRARDI
(Haute Garonne)
31200 Toulouse
06 24 46 29 82
alexandrine.girardi@outlook.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

Vincent NOIRBUSSON
(Loire atlantique)
44000 Nantes
06 43 07 95 03
vincentnb@hotmail.fr

PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR

Patrice BARATTERO
(Alpes Maritimes)
06000 Nice
06 63 73 34 96
adepa06@laposte.net

Patrice GORSE
(Alpes-Maritimes)
06600 Antibes
06 62 43 68 53
gorsepatrice@orange.fr

GUADELOUPE

Livia CIGAR
97139 Les Abymes
+590 690 42 07 20
liv.cig07@hotmail.fr

MARTINIQUE

Stéphane CAFFARO
97233 Schœlcher
07 80 52 63 47
caffarostephane@gmail.com

SUISSE

Marco FONTANA
1023 CRISSIER
+41 79 769 17 65
marco.fontana@bluewin.ch

Agenda & Permanences

Région Auvergne - Rhône-Alpes

6-7 juin - Salon HANDICA à Lyon (Eurexpo)
- Retrouvez-nous au stand de l'Adepa N°
12 juin - 4 sept - Rencontre patients, Les
Massues, Lyon 69005, service amputés de
16h30 à 18h
13 juin - Permanence, Centre médical de
l'Argentière, L'Argentière 69610 - Gérard
Mandon

Région Bretagne

Tous les 1er lundi/mois - Permanence,
centre SSR Sentheim - David Gauthier
Tous les 1er jeudi/mois - Permanence
en journée au centre Émile Müller,
Mulhouse 68100 - David Gauthier
Sur appel des soignants - Permanence en
journée à l'hôpital de Plastatt
68120 - David Gauthier
Sur appel des soignants - Rencontre
patient, Hôpital Albert Schweitzer, Colmar
68000 - David Gauthier
En révision - Rencontre patients dans
le Haut Rhin et Bas Rhin - David et Olivier

Région Haut de France

Sur rendez-vous - Centre Hospitalier Jean
Bernard à Valenciennes 59300 : appeler le
06 45 11 94 54

1er lundi du mois de 14h à 16h - Centre de
rééducation Stablinski, Valenciennes 59300
1er vendredi des mois impairs de 9h à 12h
- CRF de L'hôpital département de Felleries,
Liessies 59740
Dernier mercredi du mois de 14h30 à 17h30
- CRF Les Hautois à Oignies 62590
Tous les 3èmes samedis du mois de 10h à 12h
à la maison des associations de Valenciennes
59300 - Pour y participer, prendre contact au
préalable auprès de JM Triquet (06 45 11 94
54)

Région Ile de France

Rencontre patients, à la clinique de
Goussonville (78) - JP Hons Olivier
(01 34 78 90 90)
2 juillet - Rencontre patients de 10h30
à 12h30 & 14h à 15h30, à IRM de Valenton
Catherine Ory

Région Nouvelle Aquitaine

19 juin - Comité des associations organisé
par le CHU de Limoges 87000
1er mercredi du mois de 15h à 18h -
Permanence, CMPR Rebeyrol, Limoges 87000
Tous les lundis, de 17h à 20h - Visite en
chambre des amputés du CMPR - Pascal
Coulongeat

Région Occitanie

Sur demande - Rencontre patients - Hôpital
privé Drôme Ardèche -Clinique Pasteur
Guilherand-Granges 07500
Laurence Chaniac (06 23 74 17 22)
1 après-midi/mois - Rencontre patients sur
demande - Clinique le Cabriol, service ampu-
tés - Colomiers 31772
1 après-midi/mois - Rencontre patients sur
demande - CHU Ranguel, service amputés
Colomiers 31300
1 après-midi/mois - Rencontre patients sur
demande - Hôpital Purpan, service amputés
Toulouse 31300
Alexandrine Girardi (06 24 46 29 82)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

19 sept - Rendez-vous Handy-sport au centre
Hélio marin à Vallauris 06220
Permanence (date à préciser) ORSAC
Mont-Fleuri à Grasse 06130 - Patrice Gorse
Rencontre patients (date à préciser)
Centre Hélio Marin à Vallauris 06220
Patrice Gorse

Région Pays de la Loire

Vincent Noirbusson
23 mai - 6/20 juin - 4/18 juil
Permanence CRF de la tour
La Tourmaline
à Saint-Herblain 44800

Bulletin d'adhésion à ADEPA

J'adhère à l'association ADEPA* (Association d'intérêt public)

- première adhésion, renouvellement,
 30 € adhésion individuelle,
 12 € personne supplémentaire (même famille, étudiant, chômeur),
 5 € (enfant -10 ans, RSA, minima sociaux)
 Je verse un don de _____ €

Je suis amputé tibial fémoral désarticulé membre sup.

Année d'amputation _____

Je suis membre de la famille, ami ou sympathisant

J'ai connu ADEPA par un adhérent mon prothésiste

mon centre de réadaptation le site le forum

J'accepte de renseigner des adhérents qui relèvent

de la même pathologie que moi par téléphone par courriel

Je souhaite recevoir vos informations par courriel par courrier post.

Avec l'adhésion, je recevrai > le guide « Les petits petons de Valentin » ;
> le bulletin d'informations ; > l'« ADEPA Mag » le magazine des amputés.

J'ai besoin d'aide.

* Bulletin à retourner avec votre cotisation annuelle au siège de :
ADEPA - 21, rue Brûlet - 69110 Ste-Foy-lès-Lyon
ou par virement : code BIC : CERPFRPP3302 code IBAN : FR76 1382 0002 0008 0009 31430066

* Toute adhésion prise après le 1^{er} novembre est valable pour l'année suivante
Un reçu fiscal vous sera remis par l'association
(Vos versements vous donnent droit au crédit d'impôt à hauteur de 46 %)

- Nom : _____ né(e) le _____

Prénom : _____ (adhérent principal)

- Nom : _____ né(e) le _____

Prénom : _____ (membre du même foyer)

- Nom : _____ né(e) le _____

Prénom : _____ (membre du même foyer)

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____



Les représentants des usagers !

Ils vous représentent à l'hôpital

Qui sont-ils ?

Les représentants des usagers (ou RU) sont des bénévoles issus d'associations agréées en santé. Ils sont présents dans différentes commissions, groupes de travail des hôpitaux. Ils sont tenus au secret professionnel.

Quel est leur agrément ?

Il est défini dans le Code de la Santé Publique, au chapitre 4 (voir QRCode).

Il autorise les usagers (patients, handicapés, associations, etc.) à être représentés dans les instances hospitalières ou de santé publique, au Conseil de Surveillance de l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans les Commissions d'information. Il garantit que les partenaires sont fiables.

Que font-ils ?

Les représentants des usagers travaillent au respect des droits des patients, des familles et/ou des proches, à l'accueil, à la qualité et à la sécurité des soins.

Ils peuvent vous accompagner : par exemple, ils vous orientent dans vos démarches, vous accompagnent en médiation, etc. Ils font valoir vos droits lors des réunions de la Commission des Usagers (CDU). En commission, ils prennent connaissance des courriers des patients ou des familles, afin de proposer des actions d'amélioration en partenariat avec la direction et les professionnels de santé. Pour les contacter : Rendez-vous à l'accueil de l'établissement.

Qu'est-ce que la CDU (Commission des usagers) :

Composée de représentants des usagers, de la direction de l'hôpital et des professionnels de santé, c'est un lieu d'observation et de proposition d'amélioration de la prise en charge des patients, familles et/ou proches.

Elle analyse, entre autres, les réclamations des personnes, s'appuie sur les questionnaires de satisfaction remplis par les patients pour améliorer leurs conditions d'accueil et leur parcours à l'hôpital.

Yvon ABAUTRET

Représentant des Usagers Bretagne



ANATEO

Une association qui fait bouger les amputés



L'association ANATEO a été créée en 2010 à Genève, sous l'impulsion de Christian Lenoir. En tant qu'orthopédiste, il a eu l'envie et le souci de répondre aux besoins de ses patients en créant une association pour les personnes amputées.

Cette association genevoise à but non lucratif, financée exclusivement par des dons privés, est gérée par un comité de bénévoles. En appui, un coach de vie professionnel et des kinésithérapeutes interviennent régulièrement. Son objectif principal : être un catalyseur de ressources humaines, financières et de compétences.

Et ainsi permettre de :

- Favoriser l'intégration sociale, par l'accès à davantage d'autonomie et pour une meilleure qualité de vie à long terme des personnes amputées.
- Promouvoir les activités sportives comme facteur de bien-être et de santé.
- Créer des liens, organiser et participer à des activités stimulantes.
- Sensibiliser le public aux problématiques liées à l'amputation.

Que fait l'association ANATEO ?

L'association ANATEO propose plusieurs activités et services en ce qui concerne l'accompagnement (coaching), le sport, des conseils, des soutiens financiers, c'est-à-dire :

- Un service d'accompagnement qui aide les personnes nouvellement amputées lors de leur retour à domicile, après l'hospitalisation, afin qu'elles prennent confiance en elles dans leurs activités quotidiennes, et de les aider à être indépendantes. Les échanges avec le coach sont essentiels pour de nombreuses personnes et permettent de pallier un manque au niveau des assurances qui ne prennent pas en charge ce suivi.
- Un cours hebdomadaire de gymnastique spécifiquement adapté aux personnes amputées et sous la supervision d'une physiothérapeute.
- Un cours de yoga qui est régulièrement proposé également sous la supervision d'une kinésithérapeute.
- Diverses rencontres, sorties et activités proposées aux membres et sympathisants tout au long de l'année : initiation à la méditation, sorties à ski, marches en montagne, visites culturelles, course à pied, cours de cuisine... Ces rencontres permettent surtout de partager les expériences liées à l'amputation et de provoquer des échanges riches en émotions.
- Des soutiens financiers pour l'accès à des prothèses de course aux membres actifs.
- Des bénévoles à disposition pour les contacts avec les hôpitaux et interventions auprès des patients pour des discussions, des conseils et surtout pour répondre à leurs questions.

Qui sont les acteurs de l'association ANATEO ?

Les membres d'ANATEO, amputés et non-amputés, ainsi que les proches, participent à la vie de l'association en fonction de leurs envies et de leurs compétences. L'association ANATEO collabore également en partenariat avec d'autres acteurs locaux, comme des associations et des collectivités, pour développer des projets communs et renforcer le réseau en relation aux problématiques des amputés.

Comment rejoindre l'association ANATEO ?

Si vous êtes intéressés/intéressées par l'association ANATEO, vous pouvez :

- Adhérer à l'association, en payant une cotisation annuelle de 20 francs suisses, qui vous donne accès à tous les services et activités de l'association.
- Devenir bénévole, en fonction de vos disponibilités et de vos envies.
- Faire un don, en argent pour soutenir l'association et ses projets.
- Nous contacter pour en savoir plus sur l'association, poser vos questions ou proposer vos idées.

Nous avons besoin de vous, pour faire prendre conscience de l'importance d'investir dans nos qualités de vie !

L'association ANATEO vous attend avec plaisir et vous remercie de votre intérêt.

 www.anateo.ch

 [anateo_suisse](https://www.instagram.com/anateo_suisse)



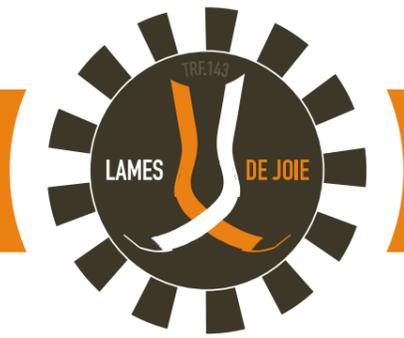
Solution ortho prothèse

www.solutionorthoprothese.com

SOP 71 rue Pierre-Gilles de Gennes 85000 La Roche Sur Yon

TEL : 02 28 97 43 22





LAMES DE JOIE



Née en 2016, l'association qui a créé une banque de prêt de lames de course à destination des enfants, a depuis 2 ans ouvert son concept aux adultes amputés souhaitant disposer d'une lame.

Prêter des lames de course en carbone totalement gratuitement, sans caution et sans condition de ressources tel était dès le début le leitmotiv unique et novateur de l'association Lames de Joie.

D'abord destinée aux Hauts-de-France, elle a très vite été victime de son succès et rayonne depuis plusieurs années sur toute la France, les DOM-TOM et même en Suisse. L'idée des 6 philanthropes à l'origine du concept, lever des fonds privés pour permettre à des enfants amputés de pouvoir (re) courir, sans que la famille n'est rien à déboursier.

En comblant le manque de prise en charge de la Sécurité Sociale sur ces prothèses de sports, Lames de Joie permet depuis sa création à plus de 100 enfants de pratiquer une activité sportive (athlétisme, basket, golf, football, danse...). Dès que la lame n'est plus adaptée à la morphologie de l'enfant, le changement de lame se fait... et l'association suit l'enfant jusqu'à sa majorité où elle prendra aussi le financement et le don de sa lame adulte définitive.

Bien entendu l'enfant conserve son parcours de soins traditionnel, la lame étant directement envoyée à l'orthoprothésiste.

Ossür, Ottobock, Hopper l'association propose aux enfants un choix s'adaptant vraiment à son confort.



Prêt de lames totalement gratuitement, sans caution et sans condition de ressources

2024, OBJECTIF 100 ADULTES MINIMUM ÉQUIPÉS...

Année Olympique oblige, et avec un parrain de l'association en la personne d'Alexis Hanquiquant (Médaille d'Or aux derniers J-O Paralympique en triathlon) l'association se lance un nouveau défi en offrant la possibilité à 100 adultes de bénéficier d'une lame de course. Grâce à des levées de fonds spécifiques dédiées à ce projet, c'est déjà près de 15 adultes qui ont déjà reçus leur lame sur le premier trimestre 2024.

Comme pour les enfants, la lame est en prêt totalement gratuitement, sans condition de ressources et sans caution. En «échange» le bénéficiaire s'engage à faire rayonner l'association en tant qu'ambassadeur local et en transmettant des photos/vidéos de l'utilisation de sa lame pour que Lames de Joie puisse continuer à communiquer grâce à celles-ci et pouvoir réaliser ses levées de fonds.

Le bénéficiaire signe un contrat de prêt avec l'association lui stipulant clairement ses engagements.



Lames de Joie poursuit son déploiement grâce à sa présence dans de nombreux centres de rééducation français pour amputés.

Contact

www.lamesdejoie.com
contact@lamesdejoie.com



CRÉATEUR DE MOUVEMENT

NOS SOLUTIONS VOUS ASSURENT
CONFORT ET MOBILITÉ
POUR MAXIMISER VOTRE POTENTIEL

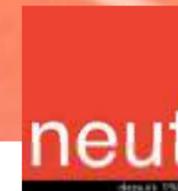


PROTHÈSES

ORTHÈSES

CHAUSSURES

SOLUTIONS
POLYHANDICAP



www.neut.fr



RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITÉ



NOS AGENCES
EN ILE DE FRANCE ET BOURGOGNE

PARIS VERSAILLES TROYES SENS AUXERRE

Conception de la lame Hopper et son histoire

L'aventure commence en 2019 avec une rencontre entre des étudiants, des ingénieurs d'Airbus et Jérôme, amputé double et passionné de sport. La création d'une lame de course accessible était un rêve pour lui. On estime que chaque année, en France, plus de 700 nouvelles personnes amputées des jambes pourraient se remettre au sport et notamment au sport avec une lame. Problématique : les contraintes techniques supposées et financières limiteraient l'accès à cette pratique.

Le premier objectif du projet a été de rassembler des personnes capables de créer pour les adultes une lame qui soit accessible, confortable, polyvalente, facile d'utilisation et adaptée à tous, peu importe le niveau.

Il aura fallu un an de travail pour aboutir à la première version de la lame Hopper ("L'Audacieuse" de son petit nom), conçue à partir de fibres de carbone revalorisées du fuselage de l'A350 d'Airbus. Ces fibres de carbone ont été choisies pour leur résistance et leur capacité à absorber la déformation sans se dégrader. Ces fibres sont également très légères, ce qui permet de diminuer le poids et donc de minimiser l'énergie nécessaire durant l'effort. Tout cela est produit en France avec nos partenaires et assemblé dans notre atelier à Albi.

Fort de nos déplacements aux quatre coins de la France, nous avons pu confronter notre solution aux utilisateurs et aux professionnels de santé afin d'accompagner de nouvelles



personnes vers le sport et prendre leurs retours. Ce sont plus de 400 personnes qui ont, depuis 2021, redécouvert les plaisirs de la course à pied à nos côtés. Nous souhaitons aller encore plus loin. Nous avons lancé le développement d'un nouveau produit : La lame "Intrépide".

Celle-ci s'adresse entre autres aux enfants et aux personnes avec des encombrements plus faibles (19 cm minimum). Elle est certifiée CE depuis janvier 2024 et disponible à l'essai partout en France chez votre orthoprothésiste.

L'accessibilité est un travail d'équipe et nous pouvons compter sur de nombreux orthoprothésistes, kinésithérapeutes, APA (Activités Physiques Adaptées) et autres dans différentes structures.

Cet écosystème est essentiel pour permettre à tous d'en profiter pleinement dans les meilleures conditions. Nous avons également la chance de compter sur des associations comme Oz'moov et Lames de Joie qui améliorent l'accès aux lames en proposant des prêts de lames entre trois mois et deux ans, afin de permettre à tous de s'équiper.

Un mouvement est né et nous comptons continuer sur cette lancée pour que le sport avec une lame ne soit plus un rêve, mais une réalité en France et bientôt dans de nombreux pays.

Lou Emmanuelle



Ils ont testé le genou motorisé...

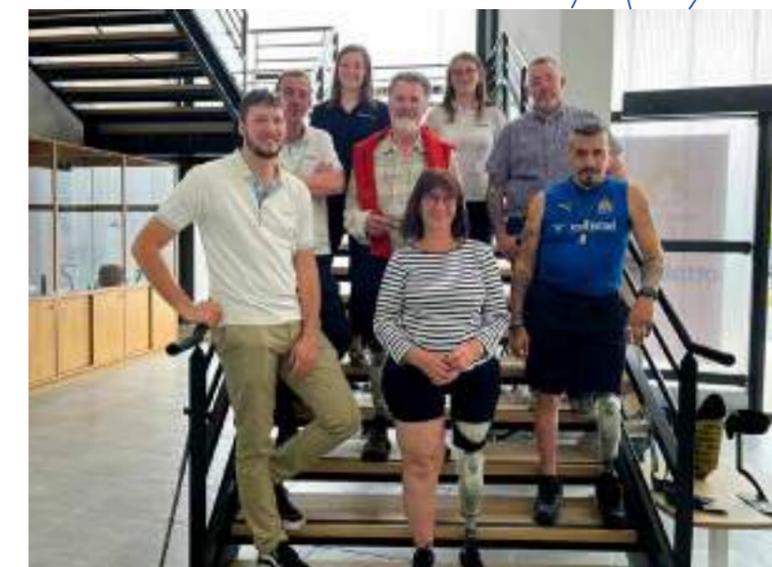


Dans le cadre d'une journée d'essai à Anglet, Mireille, Nicolas et Karim, amputés transfémoraux, ont testé le genou Intuy Knee de Rebocon.

Grâce à ce genou équipé d'une assistance motorisée, ils ont expérimenté l'appareillage à travers différentes activités : montée d'escaliers, vélo, parcours de pentes etc.

Ayant reçu un genou d'essai pour une utilisation prolongée, ils étaient impatients de l'intégrer dans leur vie quotidienne. Nicolas, équipé du genou Intuy Knee pendant une quinzaine de jours, partage son expérience sur des terrains montagneux et enneigés :

Nicolas : « La prothèse a été essayée dans la montagne en Chartreuse, sur des parkings, en vélo et dans des escaliers en colimaçon. Elle est performante et aide même à corriger les défauts acquis avec des prothèses classiques. L'apport en énergie mécanique est bluffant et perturbant pour un essai de quelques jours. Elle est certes pesante, ce qui rassurera ceux qui ont besoin de sécurité, mais elle aide bien le vélo dans le retour de pédalage. J'ai parcouru des dizaines de kilomètres sans problème. Le seul souci, c'est le réglage : l'apprentissage de toutes les fonctionnalités demandera un certain temps à ceux qui la porteront. »



Cette journée a mis en lumière l'importance d'essayer un genou au quotidien et ainsi, de découvrir pleinement toutes les opportunités qu'offre l'assistance motorisée. Merci aux utilisateurs, à Alyson, Damien et Quentin de la société Ottobock, ainsi qu'à Stéphane de Satori formation pour cette belle journée.

Prêt à vivre l'expérience Intuy Knee ?

Contactez dès maintenant la société Janton !
Marie-Emmanuelle Ledroit, Société Janton.

MOUVLY®
by JANTON



TRACE S

Grâce à un système de réglage unique, le Trace S permet de se déplacer sur tous types de terrain

- Châssis innovant 3 roues
- Dossier dynamique
- Angle d'assise réglable

www.mouvly.com

MOUVLY est une marque du groupe JANTON Part of equal.

NOUVEAU
COQUE SPORT

Découvrez dans ce QR Code la gamme Coques Sports



Retrouvez les coques aux paralympiques : kayak, rugby, basket, para-aviron, pirogue...

Prise en charge des amputés au sein de la clinique du Dr STER

un itinéraire sûr pour le retour à l'autonomie

Les cliniques du Dr STER, entreprise familiale, ont été fondées en 1954 par le Docteur Jean STER, et fêtent cette année leurs 70 ans. La clinique de rééducation fonctionnelle du Docteur STER située à Lamalou-les-Bains a été, dès sa création, l'un des premiers établissements français à proposer aux patients des secteurs de rééducation hautement spécialisés.

Ces établissements allient l'expertise dans de multiples domaines, notamment les grands brûlés et les patients amputés des membres inférieurs, à un environnement climatique et verdoyant, qui permet une réadaptation et une ré-autonomisation dans les meilleures conditions.

« Ce pôle d'expertise en rééducation et appareillage est le centre de référence labellisé par l'ARS Occitanie. Il fête cette année ses 50 ans d'existence », se réjouit Gwenola STER, Présidente des Cliniques du Dr STER et petite fille du médecin fondateur : « le service a su rester à la pointe du progrès avec l'acquisition de nouvelles technologies et poursuit ses investissements avec des dispositifs numériques de dernière génération ».

Une équipe dynamique au service d'une offre de soins complète et efficace

Les patients pris en charge sont suivis pour une amputation du membre inférieur quels que soient l'ancienneté, le niveau et l'origine traumatique, vasculaire, diabétique, tumorale ou infectieuse. Le projet thérapeutique du patient est réalisé avec une équipe comprenant un médecin, des kinésithérapeutes et ergothérapeutes spécialisés, des infirmières et des infirmiers formés à la cicatrisation. Les patients bénéficient également d'un accompagnement psychologique et social en vue de la réinsertion dans le milieu socio-professionnel. Une fois la prothèse réalisée, le suivi peut se faire en hospitalisation complète ou en hospitalisation de jour. Des consultations de suivi de prothèse sont également en place.



Les possibilités d'appareillage sont évaluées en concertation avec la Société d'Appareillage existant au sein de la Clinique du Dr STER. Les patients non appareillables sont également rééduqués pour leur permettre la meilleure autonomie possible.

Un équipement de pointe issu des dernières recherches et innovations

L'offre de soins pour les patients amputés du membre inférieur à la Clinique du Dr STER repose sur une équipe dynamique composée de kinésithérapeutes, ergothérapeutes spécialisés, de stagiaires et d'un plateau technique riche d'un équipement de pointe. Les patients peuvent bénéficier de balnéothérapie, d'une salle de sport équipée des appareils les plus modernes, d'une plateforme Virtualis, d'un alter G. Les professionnels sont régulièrement formés, participent et communiquent lors des congrès spécialisés. La clinique du Dr STER comporte également une Société d'Appareillage, sur place, qui permet une proximité entre les patients, les rééducateurs et les orthoprothésistes.

En route vers l'appareillage !

Des programmes sont élaborés pour accompagner le patient vers l'autonomie, en passant par la compréhension de ses douleurs, ses



symptômes et ses sensations. Les différentes étapes du parcours du patient se dérouleront ainsi : suivi de la cicatrisation après le geste opératoire, la compression / modelage rééducation post-opératoire et pré-prothétique, moulage de la prothèse provisoire puis définitive, rééducation prothétique, organisation du retour à domicile. Des réunions pluridisciplinaires, avec des médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes spécialisés permettent d'évaluer le projet du patient et son évolution, et de réfléchir au type d'emboîture. La prothèse provisoire autorise alors la remise en charge, le transfert d'appui et la marche en intérieur et extérieur. Les patients peuvent également bénéficier de fenêtres thérapeutiques avec un séjour à domicile permettant une mise en situation écologique. En fin de prise en charge, le patient quitte le centre avec sa prothèse définitive et un suivi est assuré en consultation externe.

Le projet sportif du patient amputé

La clinique du Dr STER propose un accompagnement sur la reprise des activités physiques grâce au pôle APA (Activité Physique Adaptée), afin de permettre au patient amputé d'orienter sa rééducation, notamment vers un projet sportif. Une collaboration entre les ergothérapeutes et l'orthoprothésiste, essentielle au bon déroulement de la rééducation, est mise au service du patient, lui-même acteur de sa prise en charge. Les équipements et l'investissement du personnel de la clinique du Dr STER aident à la démocratisation de la reprise du sport des patients amputés.

« Le service des amputés poursuit sa modernisation avec les acquisitions prochaines d'un simulateur de conduite, un analyseur de mouvement, un dispositif isocinétique pluri articulaire, etc... Ces acquisitions associées à l'existant permettront de préparer les patients avec la plus grande efficacité aux activités de la vie quotidienne et à la reprise sportive » souligne le Docteur Cathy LECLERCQ, responsable du service des amputés du membre inférieur.

La Clinique du Dr STER offre aux patients amputés de membre inférieur un retour à domicile serein et sécurisé, en prenant en compte les projets personnalisés de chacun, grâce à une technologie de pointe et un personnel compétent, motivé, en recherche constante de nouvelles connaissances. Le patient a assimilé sa prothèse comme une partie de lui-même et se sent à nouveau entier. Un long parcours vers la renaissance...

Mme le Dr Cathy Leclercq
Mme le Dr Anne-Christine Dellavalle
M. le Dr Nicolas Frasson,
Pôle de rééducation et
d'appareillage
des patients amputés
des membres inférieurs
Clinique du Dr STER
Lamalou-les-Bains



Pour tout renseignement complémentaire :

Clinique du Dr STER
9 avenue du Dr J. Ster
34 240 Lamalou-les-Bains
04.67.23.50.50

Mail : service.admissions@cliniques-ster.fr
Site <https://www.cliniques-ster.com/>



La clinique SMR HÉLIADES-SANTÉ Fréjus

Présentation du centre :

La clinique HÉLIADES – SANTE est un établissement SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) situé à Fréjus dans la belle région du Var à 300 mètres de la mer. L'établissement est composé d'un service d'hospitalisation complète de 97 lits et d'un service d'hospitalisation de jour de 10 places spécialisés dans les affections locomotrices et neurologiques.

Le service d'hospitalisation est organisé en 3 étages d'une trentaine de lits chacun. 40% de ces lits sont spécialisés et comprennent la neurologie, les patients amputés, les accidentés de la voie publique et l'orthopédie complexe. Le centre dispose d'une activité pluridisciplinaire associant : médecins (généralistes et spécialisés en rééducation, médecine du sport, gériatrie, plaie et cicatrisation), kinésithérapeutes, ergothérapeutes, enseignants d'activité physique adaptée, orthophoniste, neuropsychologue, psychologue, diététicienne, assistantes sociales et d'une équipe soignante (aides-soignants et infirmiers). Il dispose d'un plateau technique performant regroupant un effecteur à la marche robotisée, une robotisation du membre supérieur, la thérapie miroir vidéo, la réalité virtuelle, la balnéothérapie, un appartement thérapeutique...

La clinique travaille en étroite collaboration avec plusieurs sociétés d'orthoprothésistes et podo-orthésistes pour la prise charge de nos patients.

La prise en charge du patient amputé membre inférieur :

Le patient est accueilli le plus rapidement possible après amputation (idéalement à J-7 post-opératoire) en hospitalisation complète. L'équipe soignante, les médecins et les rééducateurs évaluent le patient à son arrivée pour définir le projet thérapeutique dont les objectifs tiendront compte de ses besoins, ses attentes, ses habitudes de vie (activité physique, sport, loisirs...) mais également de ses fragilités et ses pathologies chroniques.



La prise en charge du patient amputé membre inférieur :

Cette phase regroupe plusieurs objectifs habituels

- Favoriser la cicatrisation de la plaie opératoire parfois complexe
- Prendre en charge, de la plaie opératoire et de la douleur du membre fantôme (traitement médicamenteux, thérapie miroir, hypnose, TENS...)
- Stabiliser rapidement le volume du moignon (la plupart du temps par un manchon en partenariat avec nos orthoprothésistes)
- Eduquer le patient concernant les points d'hygiène, la pose du manchon (objectif essentiellement mené par notre équipe d'aides-soignants)
- Commencer le renforcement musculaire et global et spécifique et la lutte contre l'enraidissement articulaire (kinésithérapeutes)
- Démarrer le reconditionnement à l'effort (équipe EAPA)
- Autonomiser le patient pour les transferts, les déplacements en fauteuil roulant et la réadaptation dans les soins personnels (toilette, habillage... par l'ergothérapeute).
- Prévenir d'autres complications ou décompensation en rapport avec certaines maladies chroniques comme les affections cardio-vasculaires (diabète...).



Une deuxième phase démarre après la livraison de la prothèse provisoire.

Les objectifs sont :

- Appareiller le plus précocement possible sans forcément attendre la cicatrisation complète du membre résiduel (aucune gêne voir amélioration de la cicatrisation par meilleure perfusion artérielle liée à la verticalisation et à la reprise de l'activité physique)
 - Appareiller d'emblée avec du matériel prothétique très proche de la prothèse définitive dont le patient pourra bénéficier à terme
 - Faire évoluer le choix du matériel prothétique en fonction des capacités progressivement améliorées du patient et de son projet de vie.
 - Poursuivre la réadaptation du patient aux efforts quotidiens
 - Continuer la ré-autonomisation dans les activités de vie quotidienne et instrumentales
 - Accompagner le patient pour la reprise de la conduite si besoin (partenariat avec une auto-école adaptée)
 - Réinsérer le patient à la fois dans sa vie sociale et dans sa vie professionnelle (loisirs, les relations sociales, partenariat avec le réseau COMETE, MDPH et le réseau associatif de la ville de Fréjus.
- Cette phase peut être menée en hospitalisation complète puis en hospitalisation de jour.

Partenariat avec l'association ADEPA :

La clinique est membre adhérent de l'association ADEPA. La perspective de ce partenariat a vocation à :

- Favoriser le lien et l'entraide entre les patients amputés (patients experts...)
- Permettre l'accès à la pratique d'activités spécifiques comme la course à pied, le ski, la voile...
- Bénéficier des conseils et de l'expertise des anciens membres de l'association (médecins, orthoprothésistes...)
- Faire vivre l'association autour du centre et dans le Var.

À deux, on fait des pas et avec un réseau on va plus loin !

Docteur Gabrielle Preux et son équipe



PS. Pascal Commeau, en compagnie de plusieurs adhérents du Bureau d'ADEPA, a récemment eu l'occasion d'animer un séminaire à la Clinique les Héliades. Voir la photo.



Pour tout renseignement complémentaire :

Clinique Héliades Santé – Fréjus
40 rue Roland Garros
83600 Fréjus



Les Jeux de Paris 2024

Les sportifs

Nous commençons ce dossier par une présentation de deux sportifs, adhérents de notre association et à la bagarre pour leur qualification pour les jeux paralympiques de Paris 2024

Interview de Cécile Saboureau

Propos recueillis par Philippe et Nicolas

Cécile Saboureau, 40 ans, membre de ADEPA, habite aux Yvelines. Para-triathlète en catégorie PTS2.

ADEPA : Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Cécile : J'ai 40 ans. Suite à un accident de voiture en 2004, j'ai subi une amputation fémorale droite tiersmoyen avec atrophie musculaire du pied gauche. En 2021, avant les Jeux Olympiques de Tokyo, j'ai eu un accident de vélo contre un poids-lourd qui a nécessité une arthrodèse des vertèbres.

ADEPA : Qu'est ce qui t'a amenée au triathlon ?

Cécile : Avant mon accident, j'étais cavalière professionnelle en jumping en équipe de France. J'ai continué dans l'équitation, après mon accident, en me spécialisant dans son enseignement, tout en poursuivant à en faire au niveau national pendant plus de 10 ans. Mon rêve de la pratiquer au niveau international fut impossible, car le « para-jumping » n'a pas été sélectionné en discipline paralympique. En 2018, on m'a offert l'occasion d'essayer un genou avec une lame de course. J'ai immédiatement adoré de pouvoir retrouver cette sensation de vitesse en courant. Dès lors, vers quelle discipline pouvais-je m'orienter à 35 ans ? Je pouvais oublier le sprint, car il faut être jeune pour être « explosif ». On m'a parlé du paratriathlon.

Je ne me voyais pas enchaîner 3 disciplines en même

Les Jeux de Paris 2024 sont proches. Les Jeux Paralympiques y sont intégrés, même si cela échappe quelquefois aux médias. Pour cette raison, l'association ADEPA a mené sa petite enquête, histoire d'apporter quelques précisions au sujet des para-athlètes. Notre enquête a parfois révélé quelques décalages entre ce qu'on imagine des Jeux Paralympiques et la réalité. Pour cela, nous avons interrogé des athlètes, une médecin spécialiste à la fois du sport et du para sport, un fabricant de prothèses, un journaliste sportif.

Par exemple, la part consacrée à l'appareillage spécifique au sport n'est pas assez signalée, avec les coûts et les démarches supplémentaires qu'elle demande. On découvre aussi le contraste entre les athlètes médaillables et ceux qui ne le sont pas. Chacun appréciera les joies et aussi les difficultés propres au handicap en lisant nos articles. Nous signalons au passage le livre sur la préparation des athlètes olympiques, d'Orianne Lopez, que nous avons rencontrée, mais qui n'a pas pu participer directement à notre enquête....



temps, mais je m'y suis quand même mise en juillet 2018 et en septembre, je gagnais les Championnats de France.

ADEPA : Mais tu nageais déjà bien ?

Cécile : Non, je ne nageais pas, je ne courais pas et je ne faisais pas de vélo, au contraire, je détestais le vélo.

ADEPA : Et concernant tes performances, comment te sens-tu ?

Cécile : Dans l'ensemble, ça va. Lors d'une compétition tu es au top de ta forme et parfois tu peux la manquer, jamais rien n'est acquis. Lors des classifications pour le triathlon dans le handicap lourd, nous sommes peu nombreux et comme nos handicaps sont divergents, il faut toujours en faire plus n'ayant pas de sportifs de référence.

ADEPA : Par rapport à Élise Marc, es-tu dans la même catégorie ?

Cécile : Non, pas du tout. Elle est dans une catégorie à handicap plus léger, car les doubles amputés tibiaux sont moins impactés sur la performance pour la simple raison qu'ils ont l'ischion et le quadriceps (muscles arrière et avant) des 2 jambes avec l'articulation des genoux. Il y a de grosses différences surtout à la course à pied. Concernant la natation, elle n'est pas forcément avantagée, car c'est compliqué pour elle, n'ayant pas de pieds pour se propulser. Elle nage de façon équilibrée, alors que moi avec un seul pied, je peux me propulser, mais je suis déséquilibrée. Donc, un amputé fémoral va plus bouger qu'un double amputé tibial. Sur le vélo, elle a un avantage de par la force développée par les muscles de ces deux jambes (ischios et quadriceps). Le vélo de course ne va pas beaucoup l'avantager en comparaison à la course à pied où le double amputé tibial aura une course symétrique qui permet le développement de sa puissance grâce aux muscles et aux genoux. L'amputé fémoral, lui, aura une asymétrie dans sa course, sans pré-flexion du côté prothétique, ce qui implique de jeter sa prothèse contre l'avant et de passer par-dessus. Le poids d'une prothèse tibiale de course se situe entre 1-1,5 kg, alors qu'une prothèse fémorale de course se situe entre 3-4 kg.

Du coup, nous ne sommes pas dans la même catégorie, car elle va concourir avec les PTS4. La difficulté que nous avons à faire comprendre aux gens qui nous comparent avec le para-athlète Pistorius (coureur bi-amputé tibial sud-africain ayant concouru avec des valides), est que pour les coureurs de fond qui font de longue distance, il n'est pas possible de mettre une énergie suffisante à la lame en carbone pour avoir l'effet de restitution. Ceci est possible que sur de courtes distances comme les 100 m, 200 m ou 400 m.

ADEPA : Quel est ton rapport entre ta vie sociale, ta vie sportive et professionnelle ?

Cécile : Il n'y a plus du tout de vie sociale. Il faut savoir s'isoler, car nous sommes demandés par nos partenaires, par les compétitions, par les aléas de prothèses. Bref il y a aussi beaucoup de déplacements. Il faut trouver un juste équilibre, mais ce n'est pas simple de tout satisfaire. Rien ne rapproche le triathlon et ma partie professionnelle, liée à l'équitation.

ADEPA : Concernant tes partenaires, qui sont ceux qui te financent ?

Cécile : Les partenaires qui nous financent veulent s'engager pour le handicap et pour la place des femmes dans le sport, valeurs promues aussi par l'Etat. Les aides financières nous permettent de vivre des reconversions sportives et professionnelles. Du coup le juste retour des choses est que nous, athlètes, nous devenons leurs ambassadeurs.



ADEPA : Quelles sont les difficultés physiques, psychologiques et économiques ?

Cécile : Pour les difficultés psychologiques : je peux dire que plus le handicap est lourd, plus on est coupé du monde. Si nous comparons avec un amputé tibial, lui pourra avoir des performances presque similaires aux valides, il pourra s'entraîner avec eux. Le format de course des para-triathlons étant inférieur à celui du triathlon, même pour le vélo, je ne peux m'entraîner avec eux à cause du risque de me blesser et de compromettre ma préparation. Dans ma catégorie, nous ne sommes que deux en France, ce qui m'oblige à m'entraîner en tenant compte des distances, des vitesses et du temps que je suis capable de faire pour éviter le plus possible de me blesser. Donc pour le 90% de mes entraînements je les fais seule, ce qui est très dur psychologiquement. Pour les difficultés physiques : la charge liée aux entraînements et aux compétitions doit être gérée au mieux pour éviter les blessures avec des séances de renforcement musculaire, de kinésithérapie ou d'ostéopathie pour traiter les problèmes de lombalgies ou de brûlures au moignon (cloques) dus au port de la prothèse.



ESSAIS DE MATERIEL DE SPORT

PARTOUT EN FRANCE

Pieds

Genoux

Lames de sport

...

Course

Paddle

Surf

Wakeboard

Vélo/VTT

Golf

Badminton

Tennis

...

Les prochaines journées Sport

BORDEAUX 9 avril 2024

ROSCOFF 22 mai 2024

TOURS 21 juin 2024

NANTES 22 juin 2024

HYERES 25 juin 2024

BRIVE 26 juin 2024

TOULOUSE 27 et 28 juin 2024

Retrouvez toutes les dates sur proteor.fr

 **Abonnez-vous**
/GroupeProteor



Cécile Saboureau



ADEPA : Combien êtes-vous au niveau international ?

Cécile : Nous sommes quatre filles en catégorie amputée fémorale au niveau mondial. En comparaison, dans les autres catégories qui sont classées en PTS5 pour la moins invalidante à PTS2 pour la plus invalidante, il y aura beaucoup plus d'athlètes. En catégorie PTS5, un athlète peut avoir une déficience à une main ou à un pied, il n'aura pas de problèmes liés au port de la prothèse pour la mettre et l'enlever, ou se blesser.

ADEPA : A quoi correspond une course de para-triathlon ?

Cécile : Un para-triathlon est composé de : 750 m de natation, suivi de 20 km de cyclisme et 5 km de course à pied. Une course peut varier entre 1h20 et 1h40. Tout dépend de sa configuration ou s'il y a du vent. Pour Paris, la partie natation sera fortement impactée lors du retour, car nous serons à contre-courant et il me faudra deux fois plus de temps pour revenir.

ADEPA : Comme tu n'as pas pu participer aux JO de Tokyo, quels sont tes derniers résultats ?

Cécile : Je n'ai recommencé que l'année dernière à cause de mon accident de 2021. J'ai gagné les Championnats d'Europe et même après avoir terminé : 3 fois 1ère, 2 fois 2ème et 1 fois 3ème, je n'avais pas suffisamment de points pour participer au Championnat du Monde de 2023.

ADEPA : Et pour Paris 2024, es-tu qualifiée ?

Cécile : Non, rien n'est encore fait, Paris est en septembre et il y a encore toute cette saison à faire. Les champions du monde et ceux qui ont terminé 2ème sont sélectionnés d'office, mais pour les autres, il y a tout à faire pour se qualifier.

ADEPA : Sur le plan médiatique, es-tu reconnue ?

Cécile : Oui, je suis fréquemment interviewée, les partenaires ont besoin de supports de communication pour être visibles.

ADEPA : As-tu des partenaires qui t'aident ?

Cécile : Ottobock m'aide pour tout ce qui touche la partie prothèse de sport. J'ai un contrat d'insertion professionnelle avec Décathlon et lorsque nous sommes reconnus comme athlètes de haut niveau par le Ministère des Sports, nous pouvons obtenir un contrat aménagé qui nous permet de nous entraîner. Par contre, je dois financer moi-même le reste du matériel, comme l'achat du vélo de course. Par semaine, je fais : 3 à 4 sessions de course à pied, 5 fois du vélo, 5 fois de la natation et 3 à 4 fois de la préparation physique. Et bien sûr je dois aussi travailler.

ADEPA : Avec tous tes partenaires, arrives-tu à boucler un budget ?

Cécile : Je dois travailler plus et accepter de nouveaux partenaires au détriment de mes entraînements. Tout ceci prend du temps et de l'énergie. Mais grâce à ça, je peux suivre les entraînements que les sportifs de haut niveau doivent effectuer pour performer, pour se préparer au mieux pour les Jeux. Un séjour d'entraînement à Lanzarote se compose quotidiennement de 45 minutes de course à pied, 2h-4h de vélo et 1h30 de natation. Pour le para-triathlon, le budget est important, j'ai besoin de 90.000€ pour financer ma saison. Ce sont trois sports en plus de toute la partie prothétique que je dois financer.

ADEPA : Alors tu es une sportive de haut niveau mais non professionnelle ?

Cécile : En effet, je dois quand même travailler pour pouvoir gérer mon quotidien.

ADEPA : De manière plus large, que penses-tu de la formation pour le sport adapté pour le handicap ?

Cécile : C'est bien parce que c'est une ouverture sur le sport, mais il doit être plus spécifique. Les formations traitent de manière large le handicap, qu'il soit sensoriel, moteur ou mental. De plus même si l'on suit une formation spécifique, chaque handicap est différent et doit être traité en tant que tel.

ADEPA : Sachant ton emploi du temps très chargé, nous te remercions infiniment d'avoir pris du temps à nous parler de toi.

Interview Loïc Vergnaud

Propos recueillis par Philippe et Nicolas

Loïc Vergnaud, 45 ans, ancien membre de ADEPA, est originaire de Roanne. Il est amputé tibial droit au tiers supérieur depuis une vingtaine d'années. Après avoir pratiqué le foot en béquilles, il se lance dans le handbike (vélo couché).

ADEPA : Qu'est-ce qui vous a décidé de passer au handbike ?

Loïc : Je pratique depuis 13 ans le handbike en position à genoux. J'ai commencé en position coucher. Depuis 2017, les classifications internationales obligent à être à genoux. Un ami de la famille, paraplégique faisait du handbike. Il a même été un des premiers à en faire. Comme il faisait partie d'un club, il a pensé que cela me plairait. Mon handicap était fait à 100 % pour le handbike. Il m'a prêté un handbike du club de Roanne. Mes premiers tours de roue ont eu lieu en 2010 et mes premières compétitions en 2011. Le club Handisport roannais dépend de la fédération française Handisport. Pour les compétitions nationales et internationales, le club est affilié à un club valide qui dépend de la FFC, Fédération Française de Cyclisme. Il est affilié au CR4C, le club de Roanne de vélo (Club Routier des 4 Chemins de Roanne). L'équipe de France de paracyclisme inscrit les participants.

ADEPA : Quelle part la préparation prend-elle sur la vie sociale et professionnelle de tous les jours ?

Loïc : Au début, je travaillais à plein temps. C'était du 2/8. Matin et après-midi travail ; le reste du temps, vélo. Pendant huit ans (5 ans en 2/8 et 3 ans à mi-temps), il y avait des coupures, parce que je n'avais pas de travail. Mon boulot était la maintenance ou le montage mécanique, puis j'étais technicien sur cycles. Il y avait des problèmes pour trouver du temps pour les compétitions : on voulait que je les prenne sur les congés payés, pas sur des temps de congés sans solde. La Caisse d'Épargne est arrivée au bon moment. Le paracyclisme est aujourd'hui mon travail. Depuis 2019, j'ai arrêté mon ancien emploi car j'ai reçu une bourse en mécénat de la Caisse d'Épargne Rhône-Ardèche pour m'aider jusqu'aux Jeux 2024. Ceci a aussi permis de franchir un échelon dans les performances et d'accéder aux 5 meilleurs mondiaux, puis aux podiums. Cela fait partie de ma vie. De plus, depuis un an et demi, je suis embauché dans l'équipe de France Douane comme contractuel, pour pratiquer mon sport. On peut considérer que je suis un professionnel du paracyclisme. Ça me prend 6 jours par semaine, environ 48 semaines par an : 15 à 25 heures de sport et à côté, entretien du handbike. Avant l'accident, j'étais technicien d'entretien cycles. Pour cela, je suis seul. Je peux avoir besoin de pièces. J'ai deux vélos. Un magasin proche m'aide (matériel, pneus, tout ce qui est

consommable). Pour les grosses pièces, il y a deux grosses marques (Carbon Bike et Carbon Master). Les roues sont des roues basiques, un peu adaptées. Mais pour l'ensemble, il n'y a que moi qui touche le vélo, sauf parfois pendant les compétitions où je laisse les mécanos de l'équipe de France s'en occuper pour le régler.

ADEPA : Et pour la vie familiale ?

Loïc : Je suis marié et nous avons deux enfants de 17 et 12 ans. C'est un rythme de boulot. La journée commence à 8h30 et finit à 17h, 6 jours par semaine. Les dimanches se passent en famille. Les samedis, j'essaie de raccourcir le temps de travail pour passer la soirée en famille. Dans l'année, il y a les stages et les courses. Quand les enfants étaient petits, nous avions un camping-car et la famille suivait. Aujourd'hui, pour les grands événements, ma femme arrive à me suivre en adaptant son propre travail. C'est la « Team Vergnaud ». Ma femme me nourrit, assume les arrières (linge, ménage, etc.) : il faut une tenue par jour, une nutrition adaptée. Au moment des courses, elle fait un peu le porte roues, etc. Notre vie tourne autour de mon travail et de ma passion. Les semaines de vacances n'ont pas lieu en plein été, parce qu'il y a les courses. Elles se passent souvent au mois de novembre et il y a des petites coupures au mois de Juin avant les compétitions. Cela fait longtemps que je ne suis pas parti en été pour de pleines vacances. Notre fils de 17 ans est moins enclin à partir avec la famille. Cette année, nous avons pu partir à la neige. L'an passé, j'étais aux Championnats du Monde au Canada, et la famille est venue me rejoindre après les compétitions pour profiter du voyage... C'était la troisième fois que j'allais au Canada et la famille n'était jamais venue. Pendant les courses, on ne profite pas des paysages : on arrive, on fait la course et on repart. On ne visite que rarement.

ADEPA : Qui sont vos soutiens ?

Loïc : Je suis soutenu par la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes-Ardèche, par le club Handisport roannais (depuis le début : matériel, argent pour les courses...), par le Département de la Loire depuis 10 ans (achat matériel, etc.), l'agglomération roannaise, la Fédération Française Handisport par le biais de l'ANS (Agence Nationale du Sport), les maisons régionales de la performance, et bien sûr les douanes qui m'embauchent depuis un an et demi.

ADEPA : N'est-ce pas un gros boulot d'aller à la pêche au mécénat, aux dons, aux aides financières ?

Loïc : Je n'ai jamais été bien doué dans ce domaine. Des

connaissances m'ont permis de trouver La Caisse d'Épargne à travers la Fédération. La BPCE voulait soutenir une centaine d'athlètes pour les JO de Paris par la « bourse de performance », une association qui aide à défiscaliser. Tous les athlètes sont traités à égalité. La Douane, c'est pareil : via la Fédération. CV, entretiens. Les partenaires sont arrivés après les Jeux de Tokyo. Les JO demandent une préparation d'une saison. Elle commence dès février 2024. Je ne suis pas sélectionné officiellement, mais il ne faut pas attendre d'être sélectionné pour se préparer. La sélection officielle a lieu début juin. Les résultats vont jouer. Les Coupes du Monde seront finies et la France aura un nombre de places en fonction des résultats masculins. Une commission décide à partir des critères de performance des Coupes du Monde depuis 3 ans. Il y a une première partie de la saison pour être en forme au mois de septembre (stages et dernières Coupes du Monde) ; puis il y aura les Championnats de France, un stage de 2 à 3 semaines du 5 au 25 Juin. Et les Jeux commencent à partir du 4 septembre. Les épreuves de paracyclisme ont lieu du 4 au 7 : le contre la montre le 4, la course en ligne le 5 ou le 6, et le relais le 7. Les épreuves ont lieu à Clichy sous-bois.

Parcours de 13,9 km. Pour se préparer : le chrono, une ou deux fois ; la course en ligne, 5 ou 6 fois. Le relais est dans le centre de Clichy, sur 1,8 km.

Je ne sais pas si ce sera diffusé à la télévision.

ADEPA : Quelles sont les difficultés physiques, économiques, psychologiques ?

Loïc : Je me sens bien soutenu. Peut-être manque-t-il de visualisation sur la façon dont ça va se passer. Le programme est encore flou : quelle tenue ? etc.. À titre personnel, je n'ai pas trop de soucis parce que je suis au plus haut niveau depuis 5 ou 6 ans, et j'ai fait les JO de Tokyo : c'est une pression en moins.

ADEPA : Y a-t-il eu un suivi après les JO de Tokyo ?

Loïc : Après et déjà avant les JO de Tokyo, j'étais dans la liste « élite » ministérielle des sportifs de haut niveau : d'où un encadrement, le soutien de l'ANS (Agence Nationale du Sport). Les aides sont acceptées ou pas, selon la place dans la hiérarchie sportive française... On est médaillable, pas médaillable. Ce sont eux qui décident du budget qui sera alloué.

ADEPA : Et au niveau de l'appareillage ?

Loïc : Au niveau du moignon, pour le handbike, je n'ai pas la prothèse. Le moignon est déplié, il peut y avoir des petits problèmes de frottement. Je suis dans une coque et ça bouge un



peu : elle est comme une grosse prothèse faite sur mesure. J'ai travaillé avec Ottobock et Chablotz à Lyon. Ils ont moulé une coque en carbone et des mousses adaptées à la morphologie parce que je souffrais au niveau de l'appui des genoux et pour le confort. Ensuite l'ensemble a été refait d'un seul tenant par un constructeur, parce que c'étaient des pièces rapportées. La coque a été redécoupée pour être plus près du corps. Le siège a été refait. Depuis une semaine et demie, je l'essaie et j'y suis bien.

ADEPA : Pouvez-vous rappeler les résultats de ces dernières années ?

Loïc : J'ai eu trois médailles d'argent à Tokyo, une en contre la montre, une dans la course en ligne et une en relais par équipe mixte ; cinq victoires en Coupe du Monde et des médailles ; quatre titres de vice-champion du Monde ; trois titres de vice-champion d'Europe ; Champion du Monde et d'Europe en relais, en 2022. Et 14 titres de Champion de France ; un tour des Flandres para-cycliste... Un européen, un jeune hollandais me domine souvent. Nous sommes une vingtaine d'athlètes dans ma catégorie, une dizaine à batailler et trois ou quatre à sortir du lot, dont deux néerlandais, dont l'un est vraiment au-dessus. De plus, il est un peu aidé par son collègue, ce qui est compliqué pour les courses. L'année de Tokyo, il est passé devant moi !

ADEPA : Quel a été l'impact médiatique ?

Loïc : Après Tokyo, j'ai été très sollicité dans ma région et un peu en France. Mon nom sort parmi les médaillés paralympiques. On me demande des sensibilisations, parfois très loin. Alors je fais des visios. On me demande pour des écoles, pour des entreprises, pour donner des conférences. Je ne suis pas reconnu dans la rue. Avec le casque et le vélo, je suis vu, mais en civil, non. Un ami médaillé en haltérophilie, Axel Bourlon, personne de petite taille, lui, est vite reconnu dans la même région. Nous représentons tous les deux l'agglomération roannaise.

« déjà avant les JO de Tokyo, j'étais dans la liste « élite » ministérielle des sportifs de haut niveau : d'où un encadrement, le soutien de l'ANS »





ADEPA : Avez-vous des liens avec d'autres athlètes paralympiques ?

Loïc : Non, j'ai peu de relations. Je connais Cécile Saboureau, croisée à Ottobock. J'ai rencontré Élise Marc quelquefois dans des stages. Les emplois du temps sont chargés (programmes d'entraînement, compétitions, etc.). Même avec mon ami de Roanne, nous nous voyons très peu. Je côtoie surtout les athlètes para-cyclistes.

ADEPA : Quel est votre avenir avec les douanes ?

Loïc : Les Douanes veulent simplement des résultats. Dans tous les ministères, l'Armée, la Gendarmerie ou la Police par exemple, il y a des équipes de champions. Ils ont des contrats réservés à des sportifs de haut niveau, plus ou moins nombreux en fonction de la taille du Ministère. Aux Douanes, ils ont négocié 40 athlètes. Historiquement les Douanes ont plutôt soutenu des skieurs (Pintureau, Fillon-Maillet, Justine Braisaz et Julia Simon aussi). Puis ils ont élargi au judo, à la natation et au handisport (deux athlètes). Ils soutiennent de deux manières : soit à travers des contrats où les athlètes sont complètement donnés à leur sport ; soit par des CIP, des contrats d'Insertion Professionnelle : temps dégagé pour le sport, mais aussi temps pour un emploi. SNCF et EDF pratiquent beaucoup ce deuxième cas.

ADEPA : Y a-t-il possibilité de reconversion après le temps sportif ?

Loïc : Pas dans les douanes. Il n'y a pas de centre de douanes à Roanne. Mais il y a des opportunités pour les concours. 45 ans est la moyenne haute dans le parasportif. Cependant il y a de plus en plus de jeunes, parce que de nombreux autres pays s'y mettent.

ADEPA : Merci beaucoup de nous avoir consacré du temps pour ce témoignage.



« J'ai eu trois médailles d'argent à Tokyo, une en contre la montre, une dans la course en ligne et une en relais par équipe mixte ; cinq victoires en Coupe du Monde et des médailles ; quatre titres de vice-champion du Monde ; trois titres de vice-champion d'Europe ; Champion du Monde et d'Europe en relais, en 2022. Et 14 titres de Champion de France ; un tour des Flandres para-cycliste... »



Allez partout !

Cheetah Xplore®, le pied polyvalent pour toutes vos activités.

© BRICE_MARMONNIER_HANDISPORT

Cheetah Xplore® est 100% waterproof!*



*Cheetah Xplore® est entièrement résistant à l'immersion dans l'eau douce, chlorée ou salée. Les dispositifs médicaux Össur sont des produits de santé réglementés qui portent le marquage CE. Demandez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Découvrez Cheetah Xplore®



go.ossur.com/xplore

Interview de Constance Amelon-Petit

Propos recueillis par Nicolas

Constance Amelon-Petit est médecin responsable du pôle Parasport Santé à l'Hôpital Raymond Poincaré-ISPC. Elle est à la fois MPR (Médecine Physique et de Réadaptation) et médecin du sport. Elle connaît ADEPA suite à un temps passé au Centre de Réadaptation de Valenton (Institut Robert Merle d'Aubigné).

ADEPA : Est-ce que vous suivez un athlète ou plusieurs athlètes ?
Constance : Je suis médecin de réadaptation et médecin du sport. Depuis deux ans et demi, je suis responsable d'une unité dédiée au sport et au handicap. Il s'appelle le pôle Parasport Santé, à l'hôpital Raymond Poincaré, à Garches.

L'objectif est d'accompagner toutes les personnes en situation de handicap qui viennent nous voir dans leur projet de pratique d'activités physiques et para sportives : les enfants, les personnes qui n'ont jamais fait de sport de leur vie, personnes en fauteuil qui n'ont jamais bougé, etc. Très varié. Nous avons aussi beaucoup de parasportifs de haut niveau qui viennent soit à titre individuel, soit envoyés par leur fédération. Nous avons aussi des jeunes participant à la relève. Donc oui on accompagne des parasportifs : des personnes avec des malformations, avec des amputations, avec des troubles neuro-orthopédiques, divers handicaps.

Les fédérations nous adressent des parathlètes pour voir s'il y a des particularités à prendre en compte du fait de leur handicap sur le plan médical, fonctionnel et physiologique, s'il y a des vigilances médicales mais aussi technique concernant leurs appareillages, leur préparation physique ou les adaptations de leur quotidien...

Nous les accompagnons dans un objectif de prophylaxie de la contre-performance. Ceux qui sont extrêmement bien préparés sont assez rares. Nous soulevons des points de vigilance médicaux, techniques et/ou sportifs. Selon les problématiques et le suivi habituel des parathlètes, soit nous les réorientons vers les équipes référentes de leur suivi habituel soit à des équipes proches de chez eux, soit nous les accompagnons dans notre service. Sont passés par le pôle, des paracyclistes, des para escrimeurs, des para rameurs, des para triathlètes, des cavaliers de para dressage, le para Taekwondo, des para hockeyeurs sur glace, des para skieurs...Tous nos bilans sont faits en équipe, en plus de la clinique nous faisons beaucoup de bilans métrologiques dans la pratique sportive. Comme médecin, je ne peux pas faire



grand-chose seule. Nous avons besoin d'enseignants en activités physiques et d'ergothérapeutes, d'appareilleurs, de notre ingénieur en biomécanique. Nous réfléchissons toujours au moins à trois du fait de la complémentarité des expertises de chacun : une expertise médicale, une expertise technique, une expertise sportive au minimum.

ADEPA : Quelles sont les plus grosses difficultés rencontrées par les athlètes ?

Constance : La plus grosse difficulté est la non-connaissance du retentissement des handicaps des parasportifs par leur staff, qui peut entraîner des appareillages et/ou la préparation physique non adéquats, il y a parfois aussi une rupture du suivi médical pouvant engager le pronostic fonctionnel voire le pronostic sur le plan de la santé qui peuvent amener à des contre-performance lors des compétitions ou de vrais sur handicap. Un autre risque est la non prise en compte du quotidien de ces athlètes qui a un rôle très important dans leur objectif de performance.

ADEPA : Les athlètes sont-ils accompagnés sur le plan psychologique ?

Constance : Les athlètes qui viennent ont déjà un staff technique autour d'eux. La préparation mentale et psychologique est faite ailleurs. En Île-de-France, ils sont suivis à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance). Du fait des antécédents de chacun des parasportifs, il y a un vrai besoin d'accompagnement psychologique. Dans notre service, il n'y a pas encore de soutien psychologique. C'est une activité que nous aimerions bien avoir. Nous ne pouvons pas répondre à cette demande et nous orientons vers l'INSEP où il y a plusieurs psychologues.

ADEPA : Combien êtes-vous ?

Constance : Dans le Pôle Parasport Santé, nous sommes à peu près 15. Deux médecins physique et réadaptation (MPR) et médecin du sport, des enseignants en activités physiques adaptées; un ergothérapeute; une kinésithérapeute; un infirmier; une assistante sociale; un infirmier, un ingénieur en biomécanique, une diététicienne... Et il y a des personnes extérieures. Par exemple des appareilleurs



pour les orthèses, les coques de pratiques sportives, les prothèses en Île-de-France. Ceux qui sont suivis en dehors de l'Île de France on se met en lien avec eux en visio, etc. Les appareilleurs sont externes à la structure. Ils sont libéraux. Nous travaillons aussi avec des revendeurs de fauteuils.

Les parasportifs de haut niveau qui viennent nous voir ont généralement un staff sportif autour d'eux.

Nous apportons des conseils, des recommandations, des éclairages, des vigilances médicales. Souvent les staffs ont des entraîneurs qui ne connaissent pas le handicap, ni l'appareillage. Par exemple, pour une athlète en canoë, nous avons étudié la prothèse de vie, mais aussi une prothèse de préparation physique, une prothèse pour courir et une prothèse de kayak dans l'idée qu'elle performe le plus possible tout en faisant attention du point de vue de vigilances médicales qui pourraient la blesser et la mettre en danger.

C'est pareil pour ceux qui font de l'athlétisme. Nous en suivons une qui présente une malformation congénitale du membre inférieur et qui a besoin d'un appareillage ortho-prothétique. Son orthoprothèse de ville n'est pas du tout pareil que celle pour sa préparation physique, ni celle pour courir, ni celle du lancer du poids. Nous avons un ingénieur en biomécanique qui nous aide pour tous ces appareillages spécifiques. J'apporte les points de vigilance médicaux, l'enseignant en APA avec le staff sportif apporte un éclairage sur les contraintes de la pratique sportive et les critères de performance, et l'appareilleur intervient avec ses compétences techniques et puis l'appareillage, l'ingénieur mettra en place des solutions d'analyse permettant de s'assurer que l'appareillage respecte les vigilances médicales tout en permettant de répondre aux critères de performance.

ADEPA : Comment tout cela se finance-t-il ?

Constance : Nous sommes financés par la Sécurité Sociale. Si les parasportifs et personnes en situation de handicap souhaitant pratiquer une activité physique sont mal accompagnés, le risque est la blessure, le sur handicap et un engagement du pronostic fonctionnel de ces personnes avec un retentissement sur leur autonomie future. Et nous avons des exemples ! Nous avons reçu des personnes non accompagnées ou mal accompagnées qui ont eu des dommages importants...

Nous évaluons les risques et nos bilans sont pris en charge par la Sécurité Sociale pour que les bénéfices d'une pratique d'activité physique soient supérieurs aux risques induits par une pratique mal adaptée au handicap de ces personnes.

« La plus grosse difficulté est la non-connaissance du retentissement des handicaps des parasportifs par leur staff, qui peut entraîner des appareillages et/ou la préparation physique non adéquats »

L'appareillage « de sport » en tant que tel n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale. Mais avec des argumentaires, on y arrive. De façon assez amusante, ça passe mieux pour les enfants et les non pratiquants que pour les parasportifs de haut niveau. Grâce à nos bilans, nous commençons à avoir de l'expérience et des connaissances mais aussi une reconnaissance lors de nos demandes d'appareillage sur devis atypique.

En revanche, les parathlètes de haut niveau ont des financements par sponsoring. L'Agence Nationale du Sport (ANS) peut financer leur appareillage. Ils n'ont pas trop de problèmes. Ceux qui rencontrent des problèmes, ce sont ceux qui ne sont pas encore reconnus à un haut niveau.

ADEPA : Exemple : deux de nos interviewés ne sont pas au même niveau... Ce décalage est important à signaler...

Constance : L'ANS aide dès qu'ils sont médaillables, mais pour être médaillable, il faut déjà être très fort.

ADEPA : vous personnellement, comment êtes-vous arrivée à cette activité ?

Constance : J'ai fait des études de médecine avec un internat de médecine physique et de réadaptation (MPR) ou je m'orientais plutôt vers la prise en charge des enfants. À la fin de l'internat, j'ai eu la chance de travailler à Valenton (94) à l'époque du Dr Chiesa, je m'occupais d'une salle d'hospitalisation complète et de la consultation pédiatrique. Le Dr Chiesa partait à la retraite. Il est une véritable encyclopédie en appareillage prothétique de vie et de sport et j'ai la chance de travailler encore avec lui aujourd'hui à Garches.

J'avais fait un peu de médecine du sport pendant l'internat, ça m'avait plu, mais sans le handicap ça ne m'intéressait pas assez ! En médecine du sport, personne ne connaissait le handicap et en MPR, on ne prêtait pas assez d'importance au sport. Ça commence à changer, mais à l'époque c'était comme ça. Ma capacité de médecine du sport m'a permis d'obtenir les deux compétences. Or à Valenton, beaucoup de parents demandaient des certificats de contre-indication à l'EPS (Éducation Sportive), au sport. Je répondais « non, c'est dommage » ... Votre fils amputé tibial peut faire du sport comme tout le monde, il est possible de faire du sport, même quand on n'est pas debout, même quand on est en fauteuil !

Je me suis lancée sur cet axe, Le Comité sportif paralympique français (CSPF) m'avait demandé si j'étais intéressée pour être médecin coordinateur au CSPF. J'ai sauté sur l'occasion, j'y ai beaucoup appris sur le monde du sport et du parasport. Un monde très politique.

ADEPA : que voulez-vous dire par « politique » ?

Constance : Je faisais partie d'une institution où mes missions étaient de faire la promotion du parasport, d'organiser et gérer l'encadrement médical autour des déplacements des délégations françaises, etc. J'ai compris qu'il y avait des différends qui pouvaient compliquer les messages et l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap du fait de positionnements des fédérations entre elles, des missions données aux différentes instances etc. Je ne vais pas m'étaler là-dessus, mais c'est important d'essayer de comprendre pourquoi l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap est si compliquée. Mais tout ça avance mieux et dans le bon sens maintenant, grâce au jeu paralympique de Paris aussi !

ADEPA : étonné que cette question soit seulement soulevée aujourd'hui et à ce niveau.

Constance : Si ! Et encore aujourd'hui dans les clubs et associations, le fait d'accueillir des pratiquants en situation de handicap, repose encore trop sur la motivation de quelques personnes parfois seules dans la structure. Par exemple, dans un club qui marche super bien, si la personne qui s'occupe de la session ou de l'accueil des personnes en situation de handicap s'en va, la session a toutes les chances de fermer.

ADEPA : oui, j'ai l'expérience dans un club d'aviron.

Constance : Une dernière information sur le très haut niveau.

Il y a beaucoup de parathlètes de haut niveau qu'on suit de façon commune avec l'INSEP. Ils gèrent beaucoup de choses là-bas sur le plan médical mais ils nous les adressent pour l'appareillage, la reprise en compte de l'ergonomie du quotidien, les questions médicales spécifiques de certains handicaps donc pour notre expertise de service pluridisciplinaire de médecine physique et de réadaptation.

On parle beaucoup de l'appareillage de sport, mais en fait un parathlète en fauteuil peut faire jusqu'à 15 transferts dans la journée auxquels il faut ajouter la préparation physique avec souvent une charge importante mise sur les épaules, il sursollicite ses épaules... nous sommes aussi là pour nous assurer que tout le quotidien de la personne est pris en compte pour et dans sa pratique sportive et souvent nous proposons des adaptations pour le quotidien en plus de celles pour la pratique sportive.

Nous sommes complémentaires et nous répondons aux questions qu'on nous pose. Nous avons des personnes qui nous sont adressées de services différents. Nous n'intervenons pas dans les prises en charge, mais nous réfléchissons pour la pratique du sport. Nous avons ramené des sportifs de haut niveau vers un reprise du suivi médical, parce qu'ils avaient abandonné le suivi médical depuis longtemps, suivi pourtant nécessaire pour leur permettre de ne pas contre performer du fait de leur pathologie et handicap.

ADEPA : Merci beaucoup pour votre disponibilité et de nous avoir apporté toutes ces précisions du point de vue médical.



Ortho Europe

Innovation that moves you

Présentation du META Arc Maintenant disponible en France!

META Arc

Le tout premier pied monobloc rencontre la première cheville polycentrique pour une performance ultime tout en alliant adaptabilité et stabilité.

by **WILLOW WOOD.**



Préparez-vous
aux Jeux Paralympiques
2024 avec la lame de course
Obsidian destinée aux athlètes !

Sa lame fendue épousant les virages et sa propulsion au moment du départ poussent l'athlète à un nouveau niveau. Conception dynamique en composite de Carbone !

by **Fillauer.**



Service technique auprès des athlètes : Ottobock aux Jeux paralympiques de Paris 2024

Ottobock & les Jeux Paralympiques

Partenaire technique des Jeux paralympiques d'été et d'hiver depuis 1988, Ottobock assure le service technique auprès de tous les athlètes et membres de la famille paralympique pour les réparations et le suivi de leurs fauteuils roulants, orthèses et prothèses.

Avec une équipe internationale constituée de plus de 150 collaborateurs venus de 24 pays différents, Ottobock sera à nouveau présent sur Paris 2024 avec un service de réparation dans le Village Paralympique et sur plusieurs sites de compétition.

Des techniciens orthopédiques expérimentés, des spécialistes des fauteuils roulants et des soudeurs veilleront à ce que l'équipement des athlètes soit réparé et entretenu de manière professionnelle et gratuite, avant et pendant les compétitions, quelle que soit leur nationalité et la marque de leurs prothèses, orthèses et fauteuils roulants.

Grâce à cet engagement pris depuis plus de 35 ans, Ottobock permet aux athlètes de se concentrer pleinement sur leur performance et les compétitions, dans un vrai esprit sportif et équitable.

En route pour Paris 2024, du 28 août au 8 septembre 2024

Durant les 11 jours de compétitions, l'équipe technique d'Ottobock prévoit plus de 2000 réparations au total, et jusqu'à 200 les jours de pointe.

Aucune réparation ne ressemble à une autre : quelque 4400 athlètes concourront dans 22 sports différents en utilisant divers appareillages individuels et personnalisés. Les services offerts iront ainsi, du simple gonflage d'un pneu de fauteuil roulant à des réparations plus complexes sur des prothèses de sport. Ces tâches exigent de l'expertise et la capacité de travailler sous forte pression, voire parfois aussi un grand talent d'improvisation. L'équipe travaille par roulement afin de pouvoir aider les athlètes 24h/24, 7j/7.

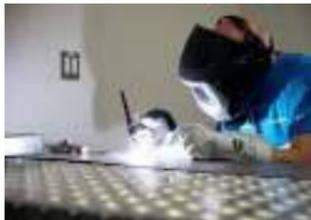
En plus de l'atelier principal situé au sein du Village paralympique, l'entreprise installera des ateliers plus petits sur les sites de compétition afin d'assurer les « premiers secours » sur place et disposera également d'un atelier mobile totalement équipé.

Aperçu de l'envers du décor | Tokyo 2020

- Un atelier principal de 700 m² pour les réparations, l'entretien et le dépannage
- Une équipe de 106 techniciens, originaires de 24 pays
- 22 langues parlées
- 18 tonnes d'équipements et de machines, par exemple des fraiseuses, des scies à ruban, un four pour thermoformage à infrarouge, des perceuses à colonne et du matériel de soudage.
- 17 300 pièces de rechange, allant des vis aux prothèses de genou et en passant par les fauteuils roulants
- 2083 réparations réalisées, avec jusqu'à 200 réparations les jours de pointe
- Ouvert de 8 h à 23 h, avec une ligne d'urgence 24 h/24
- Un service disponible sur 23 jours au total



28 Julian Napp, directeur du Technical Repair Service Center à Tokyo ajuste une prothèse de sport



L'équipe technique d'Ottobock comprend également des soudeurs parmi ses techniciens.



Les experts d'Ottobock assurent les conditions techniques pour que les athlètes puissent se concentrer sur la compétition.



Les experts techniques préparent les équipements sportifs. Ici, le technicien vérifie la jante d'un fauteuil roulant.

Interview :

MATTHIEU LARTOT

Propos recueillis par Nicolas & Philippe

Matthieu Lartot est journaliste à France Télévision. Il est amputé fémoral et raconte dans un livre son combat (voir la boutique de notre numéro). Il commentera les Jeux Paralympiques et nous apporte un témoignage précieux sur l'évolution médiatique de ces Jeux.

ADEPA : Peux-tu nous expliquer ton amputation ?

Matthieu : Il est dû à une récurrence d'un sarcome synovial que j'avais eu à 17 ans. En avril dernier, il est revenu de manière très agressive. J'ai donc subi une amputation transfémorale très haute le 16 juin dernier, il me reste 14 cm de moignon. Aujourd'hui, je suis équipé d'un genou C-Leg. Il me permet une autonomie assez importante puisque je marche entre 8 et 10 km par jour. Et je découvre ce monde du handicap et notamment le grand appareillage orthopédique.

ADEPA : Connais-tu le monde du handicap et celui des parasportifs ?

Matthieu : Mon handicap initial était invisible puisque j'avais une prothèse massive de reconstruction. J'avais une jambe quasiment raide, 20 à 30° de flexion. J'étais déjà un peu confronté à ce monde-là. Le lien que j'avais avec le parasport était un lien professionnel. Mes activités avec France Télévision m'ont amené à rencontrer des athlètes paralympiques. Par exemple Charles Rozoy (nageur), Alexis Hanquiquant (triathlète) ou Théo Curin (nageur). Je les côtoie, je les reçois régulièrement sur Stade 2 pour les mettre en valeur en tant que champions, comme ils le méritent. Nous faisons aussi des reportages sur eux dans nos émissions.

Depuis quelques mois, il y a une montée en puissance vers les Jeux Paralympiques. Pour la petite histoire, j'ai reçu Alexis Hanquiquant la semaine où j'ai appris la récurrence de mon cancer et le fait que



Jeux paralympiques Le point de vue des médias



je devais me faire amputer. Nous avons discuté ensemble, en amont de l'émission. Alexis est amputé tibial, un handicap un peu moins lourd, mais il fait des choses extraordinaires : il est capable aujourd'hui de battre des valides dans sa discipline. Sa venue était programmée depuis un certain temps, mais le destin nous a réunis ce jour-là. Il m'a aussi été utile car il m'a donné plein de petits conseils.

ADEPA : Nos autres interviews ont permis de découvrir que la préparation est plus compliquée pour des parasportifs que pour des sportifs normaux : problèmes d'appareillage, d'organisation, de logistique...

Matthieu : Et des problèmes financiers aussi. Pour cela nous, les médias, nous avons un rôle important pour donner de la visibilité aux handicapés sportifs. Dans un premier temps, la mise en lumière les aide à obtenir des partenaires. Le sport de haut niveau a un coût. Il faut des structures d'entraînement, financer du matériel : par exemple, les lames coûtent très cher et ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale... même si dans quelques semaines, il y aura une annonce dans ce sens.

Au-delà de la pratique du sport de haut niveau, le handicap fait partie de mes préoccupations et de mes combats : pouvoir faciliter l'accès à ce type de matériel. Le sport est un extraordinaire vecteur de reconstruction. La visibilité est importante pour les athlètes bien sûr, mais aussi pour toutes les personnes qui font face au handicap. Les para-athlètes servent d'exemple, et nous, en tant que médias, nous essayons de jouer notre rôle en tant qu'inclusion à travers nos émissions.

Les Jeux paralympiques arrivent à grands pas. Ils seront un tournant en France, comme l'ont été, pour l'Angleterre, les jeux de Londres en 2012. Malheureusement en France, nous n'avons pas profité des Para-Jeux comme il se devait, car à l'époque les Jeux paralympiques n'avaient pas la médiatisation qui sera la leur pendant les prochains Jeux de Paris.

ADEPA : Comment faire en sorte que les Jeux paralympiques ne soient pas l'exposition de ces « pauvres handicapés » qui essaient de faire du sport. Les handicapés sont aussi des acteurs sociaux et économiques, et donc des sportifs comme tout le monde.

Matthieu : Je souscris à ce problème. À France Télévision, nous avons des ateliers menés par des athlètes paralympiques pour qu'ils ne subissent pas le traitement de fausse compassion : « regardez, les pauvres, ils n'ont pas de jambes, ils n'ont pas de bras, et ils savent nager, courir ! ». Cette évolution est déjà bien intégrée depuis au moins les Jeux de Rio...

De plus, à Tokyo, nous avons augmenté nos horaires de diffusion sur les Paralympiques. Le traitement médiatique que nous leur réservons sera à égalité avec celui des valides, puisque pour la première fois de l'histoire, les Jeux paralympiques seront diffusés 24 heures sur 24 sur France 2 et France 3, les 2 chaînes premium du Groupe. Cette décision est exceptionnelle et il est surtout normal qu'on donne la même exposition à ces champions. C'est une fierté pour France Télévision, mais aussi pour moi, à titre personnel. De plus, j'aurais l'honneur de commenter la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques.

ADEPA : Où est prévue la cérémonie ? Sur la Seine, aussi ?
Matthieu : Non, elle est prévue sur la Place de la Concorde.

ADEPA : Une question de fond : avec les prothèses, les performances des handicapés vont peut-être dépasser celles des valides. On peut demain imaginer un amputé courir plus vite que Usain Bolt... Comment faudra-t-il envisager la séparation entre les JO et les Jeux paralympiques ?

Matthieu : Le débat a déjà eu lieu avec Oscar Pistorius qui s'était lancé sur des épreuves avec des valides. Certains disaient que les amputés qui bénéficient de lames en carbone ont des performances « augmentées ». Alexis Hanquiquant souffre de ce genre de commentaires quand il prend part à des compétitions avec des valides et qu'il les bat.

Certains valides s'en plaignent et considèrent qu'il est avantagé avec sa lame en carbone, que la restitution de l'énergie est plus importante et que ses performances sont assimilées à du dopage mécanique, pour caricaturer la chose. Le débat revient de manière persistante. Avec sa prothèse, un sauteur en longueur para, Markus Rehm, réalise des performances assez ahurissantes (8,62 m récemment). Il faut expliciter ces questions à un très large public, car beaucoup ne se rendent pas compte de ce que le parasport implique comme investissement et effort supplémentaire, même avec des équipements comme des lames en carbone.

ADEPA : Ce débat dépasse l'article que nous voulions écrire. Mais il faudra un jour le reprendre. Il y a des sports où on a l'impression qu'il y a égalité entre valides et handicapés. En voile, par exemple. L'an passé lors de la Route du Rhum, un des skippers, Fabrice Payen, avait fait jeu égal avec des valides et était arrivé 7ème. Mais un amputé sur un bateau a plus de problèmes à résoudre qu'un valide...

Que faut-il penser du décalage temporel entre les Jeux et les Paralympiques ?

Matthieu : Je considère que le décalage de 15 jours entre les Jeux et les Paralympiques est une bonne chose parce qu'il donne l'occasion d'un événement plein et entier consacré aux athlètes



«Certains disaient que les amputés qui bénéficient de lames en carbone ont des performances « augmentées ». Alexis Hanquiquant souffre de ce genre de commentaires : quand il prend part à des compétitions avec des valides et qu'il les bat.»

paralympiques. Les noyer dans les JO serait une erreur parce qu'ils seraient placés dans l'ombre. Par expérience et analogie, même si ce n'est pas tout à fait la même chose, j'ai vécu pendant le tournoi des Six Nations la question médiatique de la place des femmes : elles jouaient en même temps que les hommes.

En fait, elles étaient écrasées par l'exposition des hommes. Elles jouaient leurs matchs en lever ou baisser le rideau dans des stades quasiment vides. Aujourd'hui, elles participent à leur compétition, comme les Paralympiques, 15 jours après le tournoi. Nous l'avons vu : la semaine dernière (27 avril), dans le « Crunch » féminin (match France-Angleterre), il y avait 28.000 personnes à Bordeaux, record d'affluence pour un match féminin. De plus, l'audience a été de 2,5 millions de téléspectateurs. Elles ont donc pris la place qui est la leur. Pour les Paralympiques, c'est exactement la même chose. Avec le décalage, tous les regards seront braqués sur les para athlètes et leurs performances.

L'entretien s'est terminé sur des sujets en dehors de notre dossier et sur des questions plus personnelles d'appareillage et d'organisation, d'aménagement chez soi ou dans des hôtels.

ADEPA : Un grand merci à toi de nous avoir consacré un peu de ton temps et permis de mieux entrevoir l'aspect journalistique.



Témoignage de deux femmes conductrices : de bus pour Céline et de camion 35 tonnes pour Gaëlle.

Céline Ballet

propos recueillis par Caroline

Céline a 52 ans, elle est mariée et mère de 3 enfants. À la suite d'un accident de la vie en 2012 elle a eu une rupture des ligaments croisés du genou droit. Après une vingtaine d'interventions émaillées de complications chirurgicales (infections), cette situation se termine par une amputation fémorale droite en janvier 2017.

Céline était ATSEM en maternelle (ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Compte tenu de son état physique, elle est mise en invalidité en 2016. Pour cette raison, elle subit plusieurs refus d'emploi. Elle s'inscrit alors à Pôle Emploi et à CAP Emploi.

En septembre 2022, elle est en fauteuil.

À cette époque, elle participe à un "job-dating" (entretien d'embauche où le candidat dispose d'une dizaine de minutes pour se présenter) et elle rencontre l'entreprise de cars Berthelet qui lui propose une formation de conductrice de car. À la fin de l'entretien, un responsable de Berthelet lui propose de se revoir quand elle aura une prothèse de jambe. L'AGEFIPH (association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) prend alors en charge sa formation.

Dans les suites immédiates, elle effectue un stage d'immersion en entreprise pendant une semaine. Puis elle est envoyée en formation à Jonage (Est Lyonnais) pour savoir si elle est capable de conduire un car.

La formation se termine avec une visite médicale d'aptitude. S'ensuit une formation de 3 mois au centre AFTRAL (organisme de formation en transport) pour la conduite, le travail sur simulateur et l'acquisition des bases du secourisme.



Après toutes ces étapes, Céline passe le permis transport en commun en mai 2023 en obtenant successivement : le code, la conduite, le plateau (c'est-à-dire les manoeuvres). Une fois acquis son TP (Titre Professionnel), Céline signe un CDI chez Berthelet le 13 juin 2023. Depuis cette date, Céline est conductrice de car scolaire.

Elle fait des trajets matin et soir, et dans la journée elle assure des trajets piscine ainsi que des interventions ponctuelles. L'ensemble se fait dans le cadre d'un contrat de 28 heures par semaine. Céline dispose d'un bus aménagé avec boîte automatique, inversion des pédales et siège ergonomique. En cas d'indisponibilité de ce bus, un deuxième bus rapidement aménageable est disponible dans l'entreprise.

- Dimensions du véhicule : 13 mètres de long, 2,5 mètres de large et gare au porte à faux avant et surtout arrière...

En conclusion, Céline a trouvé une entreprise bienveillante (Transports Berthelet) qui l'a embauchée en CDI et qui, en plus, peut lui aménager ses horaires afin qu'elle puisse participer à des stages et à des entraînements sportifs. En effet, Céline appartient depuis longtemps à l'équipe de France de volley-ball assis. Elle était censée participer aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, mais la rupture récente d'un tendon de la coiffe des rotateurs de l'épaule droite a ruiné ses espoirs de participation.



Gaëlle Habri

propos recueillis par Nicolas

Gaëlle Habri habite en Bretagne, à Landivisiau, près de Brest (35 km de Brest). Suite à un accident de travail, elle a dû subir une amputation mais a pu reprendre son activité antérieure comme chauffeur de camion.

ADEPA. Pouvez-vous raconter votre activité avant l'accident, ce qui s'est passé, puis ce qui a changé et ce qui a pu continuer.

GH : J'ai commencé en 2008, et l'accident a eu lieu en 2015. J'étais chauffeur poids lourds : transport de matériaux, malaxeur de béton (bétonneuse). Plus tard je suis passée en Super Lourd ... En plus de la conduite, on décroche et on raccroche souvent les remorques. Lors de l'accident, j'avais accroché la remorque, puis je suis allée à l'arrière. Il y a un petit bouton pour débloquer les freins de la remorque. Je suis remontée le long de la remorque pour rejoindre la cabine et reprendre le volant, j'ai mis ma jambe droite pour monter dans le camion quand est arrivé un chariot élévateur qui m'a fauché la jambe. C'était le chariot élévateur d'une autre employée de l'entreprise.

La jambe a été fracturée au niveau du tibia près du talon... Puis elle s'est infectée. Plusieurs fois, j'ai été opérée. La jambe ne cicatrisait pas. Ils ont essayé de sauver ma jambe, j'ai eu des fixateurs pendant deux ans, des greffes, etc.

On a alors envisagé une amputation tibiale. Elle a eu lieu en 2019, soit quatre ans après l'accident. Après la cicatrisation, la rééducation a pu commencer. J'ai repris mon travail en avril 2012. Malheureusement, après seulement deux jours ma jambe s'est de nouveau infectée. Je suis retournée à l'hôpital pour subir une nouvelle amputation.

Lors de ma première amputation, mon moignon était super long et difficile à appareiller. Maintenant j'ai un niveau d'amputation mi-mollet. J'ai repris le travail en janvier 2022. Entre-temps, j'ai dû repasser devant la médecine du travail, suivre un stage en étant en double avec un collègue chauffeur: je montais, je descendais du plateau, je passais les livraisons (mettre les marchandises, etc.): je pouvais le faire, mais il fallait le prouver. J'ai aussi revalidé mon permis voiture. Pour le permis poids lourd, j'ai aussi dû faire revalider mon permis.

Pour cela, je suis partie dans un centre de formation qui permet à des personnes en situation de handicap de conduire. C'est à l'AFTRAL, seul centre de formation à Cesson-Sévigné près de Rennes, mettant à disposition des camions adaptés aux différents handicaps que je me suis rendue à trois reprises. Les formateurs étaient sympas.



Enfin, j'ai fait sept heures de conduite, et, je suis passée le lendemain devant l'inspecteur des permis qui a revalidé l'apprentissage des pédales inversées, avec boîte automatique.

Sur le camion, on laisse les pédales d'origine pour d'autres chauffeurs, et un petit bouton permet de choisir la pédale à droite ou la pédale à gauche. Je me suis habituée à conduire le camion en freinant et en accélérant avec mon pied valide, le gauche.

ADEPA. Avez-vous un camion qui vous est attribué ?

GH. Avant je changeais tout le temps de camion. Maintenant j'ai en effet un camion qui m'est attribué.

ADEPA. Est-ce que votre retour a été bien accepté par votre employeur et dans votre entreprise ?

GH. J'ai dû me battre pour conserver mon poste. Et me convaincre que je pouvais continuer comme avant. Nous avons fait une demande à l'AGEFIPH. Ce n'était pas coûteux. L'AGEFIPH a payé l'adaptation du camion. Il a aussi fallu régler le litige quant aux responsabilités dans l'accident.

Je suis contente. J'ai conservé mon travail. Après avoir rencontré beaucoup de personnes en situation de handicap, j'ai vu qu'il est très rare de garder son poste. Je considérais que je n'avais pas à quitter l'entreprise et que mon accident n'était pas une faute de ma part. L'entreprise s'est rassurée car tout se passe bien. Je pense qu'il y a une crainte et une méconnaissance du handicap dans le monde de l'entreprise.

Ça a été très long sur tous les plans. Sept ans de galère. Vu que je travaille à temps complet (44 h/semaine pour 1 semaine de RTT toutes les 6 semaines). Je rencontre des difficultés pour mes rendez-vous pour refaire ma prothèse. Encore une bataille à mener. Mais, je suis contente de mon sort.

ADEPA. Avez-vous des enfants ?

GH. J'ai un fils de 21 ans, Chris, et une fille de 23 ans, Jamilah. Depuis 2022, je profite de la vie et je vais beaucoup mieux. J'espère que ça va durer.

JEUX

KAZAMO

Compléter les mots dont nous avons ôté les consonnes à l'aide des blocs de lettres ci-dessous. Les consonnes de chaque bloc sont données dans l'ordre ou le désordre

LDR VDLN
 CNRRTL LCNHLS
 GN RBMB
 DT MFR
 TDR CSSR
 HCMNN VPNNRT
 ND BTMR
 RPTR RBS
 BBS NCLTL
 RTMMS TPMNT
 DG LRPGLP
 HCC BT
 DNCTC TPCCN
 NTBTRT
 HSPTR
 TSPN
 GT

1			A	U	A	I		E		
2			I	O	I		E			
3			O							
4	E		U		E					
5		A				O				
6		E		O	U					
7	A			I		E				
8	A			I		U	A	I	O	
9		U	I		E					
10	A				I		U		I	O
11		E		O	U					
12		E		O						
13		E		I						
14	A			U		A		I	O	
15			O	I						
16		O	U		E	U				
17	I			A		A		I		E
18		E		U						
19			O			E		E		
20	A			A		E	I		A	E
21			E		E			I	O	
22		A			U		I	O		E
23			A							
24	A			O		A		I	O	
25	I			A		I		E		
26		O		O						
27		I		I	A					
28		E				E				
29	E			O	I		U		E	
30		I		E						

SUDOKU

Niveau 1/2

			9	7	2	6		
	3	7	6					5
4	2			8	5	7		
		9	1	2	7			
			5			6		3
8				4	3	9	1	
6		9	4			3		
	7		3		8			1
	1	3		9	8		4	

Niveau 1/2

5	9		4	2		8	6	
		2			9	7		
	7		3	5				2
				6		4		3
9		3		2	4			7
4		7	1	9		5		
7	3			1			6	9
6	2		7		8	1		
	8				6			4

Niveau 3/4

			2	8				
8				5				
		2		4	1		6	
4			8		3			
		5			7	6		2
	7	1	2				9	
7	5							
2			6		8		9	
		6				7		

Niveau 3/4

		2			9	6		
			2	7			1	
		9						
			6					
8	5	7		9				
9	4			8	1	6		
5			1	3			9	
						5		3
	8	4			6			2

Niveau 5/6

		1						3
2			4		8	1		
8			9			2		
	9				3	1		
					9	5		
	5		3	7		8		
		7	4	9	3			
			7					
9	6	2			5			

Niveau 5/6

1	3			4	7	5		
		5	2					
		9	7		4			
					5			
	1	3	6	9			4	
8	6			1		7		
2								
	7							
		8	3			9		

SPORTS' DAY OULLINS

par Nicolas

Le samedi 14 octobre, une nouvelle journée Sport' Day (journée de sport), organisée par Ottobock-Chabloz à Oullins, dans la périphérie ouest de Lyon, s'est ajoutée à celle déjà montée à Villefranche-sur-Mer, au mois de septembre.

Une météo pluvieuse s'était annoncée, mais elle n'est pas venue. On s'en est très bien passé. En plus des orthoprothésistes, techniciens et patients invités par la société, plusieurs adhérents d'ADEPA sont venus participer à la journée.

Nous désirons mettre en évidence une excellente idée proposée par les organisateurs : à savoir la venue d'un formateur professionnel dans le but de nous apprendre à courir avec les prothèses de course personnelles ou prêtées.

La formation s'est déroulée pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi. Très progressivement : d'abord marcher, sautiller, lever les bras, marcher à reculons, yeux fermés ou orientés vers le ciel, courir doucement, etc. avant de se risquer à courir franchement sur la piste, puis sur la pelouse du stade. Les amputés fémoraux n'ont pas eu plus de difficultés que les amputés tibiaux, sauf dans le fait qu'ils couraient plus doucement.

Mais tout le monde a apprécié à la fois le professionnalisme et la qualité didactique de notre formateur. Ce sera à renouveler.

À côté de cette belle expérience, d'autres activités étaient possibles: ping-pong, vélo, volley et badminton. Le midi, le partage convivial a permis de belles rencontres et de beaux échanges.

ADEPA souhaite vivement que de telles journées se reproduisent pour les mille raisons que chacun peut imaginer : se rencontrer, essayer du matériel, prendre divers risques calculés pour s'améliorer, rire ensemble et rentrer chez soi de bonne humeur.



Le premier Néerlandais avec une prothèse ostéo-intégrée

Lorsque dans un accident de moto à l'âge de 43 ans Théo a perdu sa jambe, son monde s'est effondré. Il s'est dit : « Maintenant, c'est fini, c'est fini ». Il faisait beaucoup d'exercices, voyageait dans le monde entier et il était un pilote passionné de Harley-Davidson.

En 2009, Theo Verstappen est devenu le premier Néerlandais à recevoir une prothèse de jambe ostéo-intégrée. À ce jour, il n'a jamais regretté cette décision.

En raison des nombreuses greffes de peau effectuées après son accident, la peau très fine et fragile de son moignon rendait la marche très difficile. Il était équipé d'une prothèse à emboîture. Des points de pression et des plaies se développaient : « pour mon travail, je devais souvent marcher sur des terrains accidentés. Si je le faisais avec la prothèse à emboîture, mon moignon était à vif à la fin de la journée. Je ne pouvais pas marcher plus d'un kilomètre par jour et mon moignon devait récupérer pendant plusieurs jours. »

Lorsqu'il s'est rendu pour la énième fois chez le médecin rééducateur pour ses problèmes de peau, celui-ci lui a parlé de la possibilité de l'ostéo-intégration. Un médecin suédois avait commencé à la pratiquer dans les années 1990 et la méthode s'est peu à peu imposée. À l'époque, en Allemagne, des personnes amputées avaient déjà bénéficié d'un implant à ancrage osseux.

Théo n'a pas voulu prendre de risque. Il s'est entretenu avec plusieurs médecins et avec un chauffeur

de bus allemand qui avait repris normalement son travail après la pose d'un implant. Comme son travail était très important pour lui, c'est après mûre réflexion que sa décision d'entreprendre cette intervention a été prise.

Les opérations et la rééducation de Theo se sont déroulées sans problème. Il faut réapprendre à marcher. Mais ça va assez vite. En effet, contrairement à ce qui se passe avec la prothèse à emboîture, il y a de nouveau un contact direct avec le sol lorsqu'on marche : « la stomie (ouverture autour de l'implant) demeure. Je la nettoie deux fois par jour et je n'ai jamais eu d'infection. »

15 ans après la pose de son implant, Theo a créé sa propre entreprise et voyage à nouveau dans le monde entier. Il porte sa prothèse toute la journée et tous les jours. Il ne prend jamais de béquilles, ni de fauteuil roulant. Chaque jour, il parcourt de nombreux kilomètres pour se rendre à son travail et, pendant son temps libre, il se promène beaucoup avec ses chiens. Maintenant, à la place de courir, il joue au golf : « mais plus on joue mal au golf, meilleure est la réadaptation, car on passe la majeure partie du temps à rechercher la balle. »

Heureusement, Theo ne s'est pas débarrassé de sa Harley. Ils ont pu repartir en tournée avec ardeur.

De plus amples informations sur BADAL X sont disponibles sur le site web d'OTN Implants : www.otnimplants.nl

BADAL[®]
OTN Implants





22-23-24 Janvier 2024

Par Philippe

Nouveau week-end à Chamrousse, organisé conjointement entre Ottobock et ADEPA. Toujours une réussite, nous étions une bonne centaine de participants, (65 Amputés, familles, amis) et surtout, un encadrement au top (43 prothésistes et cadres d'Ottobock). Et une quinzaine de personnes à la journée.

La neige et le beau temps étaient au rendez-vous.



Notre présidente, Anne Marsick et notre secrétaire, Nicolas de Rauglaudre, et Philippe Louzeau étaient présents pour ce bel événement.

18 personnes ont profité de cours de l'École de Ski Française pendant les 3 jours et ce sont 15 cours de ski et Snow qui ont été mis en place. Une quarantaine de personnes ont profité du Procarve mis à disposition par Ottobock. Nous avons une pensée aussi pour Sandrine, Pierre et Claudine, qui ont eu des mésaventures dont certaines sérieuses (Barquette ou Hélicoptère).

Ce fut, certes, une période très sportive, mais aussi avec des moments d'échanges très conviviaux pendant ; les repas, au pied des pistes et autour du bar de la Bérangère. Vous trouverez ci-dessous, des témoignages revenant sur leur expérience de ces trois jours.

En espérant vous retrouver l'année prochaine.



Quelques témoignages :



Valérie Biard :

Voici mes impressions sur ce premier week-end à Chamrousse. Amputée fémorale depuis un an, je m'étais donnée comme challenge de participer à cette sortie à ski. J'avoue que durant toute la montée en station, j'ai prié intérieurement pour qu'il n'y ait pas de neige... vous l'aurez compris, la peur était ma plus grande ennemie...

J'ai été aidée durant toute la journée par les orthos et en particulier par Margaux et Pascal qui ne m'ont pas lâchée du weekend : mention spéciale donc ! À noter que tous les orthos (connus et inconnus) se sont rendus disponibles, de même que les participants qui eux aussi m'ont relevée quand je me retrouvais par terre : pas le temps de dire ouf que quelqu'un s'arrêterait... J'ai trouvé en arrivant une organisation assez géniale tant au niveau technique pour les réglages et le prêt gratuit des Procarve Ottobock qu'au niveau logistique mis en place par Adepa.

À table j'ai pu discuter avec Mario. Nous avons échangé longuement sur son poste de Président Directeur d'Ottobock France, sur les retombées qu'il pouvait attendre d'un tel événement et j'ai finalement compris que l'important pour lui était simplement qu'on ait accès à cette activité en étant super encadrés... Adepa nous a concoctés un week-end de rêve et je salue le travail fait en aval : encore bravo ! Enfin, j'ai trouvé une ambiance extra le soir où tout le monde trinque avec tout le monde, où les gens chantent faux et s'en contrefichent et où tout le monde applaudit et se sent bien.

Si j'avais un mot à garder de ce fabuleux Sport Days, c'est l'extrême bienveillance : tout convergeait vers cela jusque et y compris par les saisonniers qui nous servaient avec un grand sourire. En résumé, j'ai eu cette chouette impression que pour une fois, la norme c'était nous !!!! Merci pour ça aussi. C'est dit !

Ps : tous mes vœux de rétablissement pour Sandrine à qui je pense très fort !



Témoignages

Anne, parent aidant

Voilà 3 ans que nous participons aux Sports Days à Chamrousse. Grâce à vous, à l'organisation de ce séjour et grâce à Ottobock vous avez permis à ma fille de skier de nouveau et surtout vous nous avez permis de skier de nouveau avec elle.

Quel bonheur ! En tant que parents, aidants, ce week-end est riche d'enseignements. Ce moment est pour nous synonyme de rencontres, d'échanges, de partages, de joies, le tout sans filtre. A la fin de chaque week-end nous sommes regonflés à bloc.

C'est aussi l'occasion de retrouver nos autres normands et de créer du lien dans notre région. Souhaitons qu'Ottobock lance la location des Procarves pour que nous puissions prolonger ce séjour avec nos amputés.



Catherine Rampon

Pour ma part j'ai été amputée le 15 juillet 2023 et appareillée depuis septembre 2023. Ce week-end à Chamrousse fut un week-end fabuleux, pour moi un pur bonheur.

Vraiment génial, des équipes au top du top et sans eux je n'aurais jamais skié. J'ai réussi ce qui est pour moi un exploit et je vous en remercie car je me suis éclatée.

Un week-end gravé à jamais dans mon cœur et je n'ai pas de mot pour vous dire encore merci.



Claudine Klein

Bonjour à toutes et tous. Samedi dernier à cette heure-ci, je faisais ma dernière descente, ravie et contente d'avoir encore pu skier à 77 ans et accompagnée de Valérie sur ce magnifique domaine de Chamrousse. L'ambiance, la bienveillance de chacun, la bonne humeur de toute l'équipe nous permettent de vivre un week-end hors du temps, une parenthèse enchantée !

Dernière descente, je suis à 100m de l'arrivée pour rejoindre la tente, je glisse tranquille et savoure ce front de neige très large où il y a de la place pour beaucoup de skieurs ! Et boum ! Un irresponsable qui descend téléphone à la main me percute. Sonnée, je me retrouve au sol et portant le gilet Adepa/Ottobock, je suis repérée par des membres qui viennent à mon secours !

Un énorme merci à eux, car mon percuteur, ayant déchaussé un peu plus bas lors du choc, est remonté, a demandé « ça va ? » et dit « je vois que vous êtes bien entourée,

je m'excuse ! » et il est parti. La suite fut, la descente en barquette suivie d'une visite au cabinet médical, avec une radio ayant pour diagnostic: une fracture peu déplacée de la branche ischio-pubienne.

Comme je n'allais tout de même pas taper la raclette party, c'est accrochée à mes amies, en clopinant, que nous sommes allées au restaurant. De retour à la maison, la dernière épreuve a été de grimper 4 étages sans ascenseur ! Ouf !

Baptême et découverte des déplacements en béquilles pour certainement un bon mois. Je m'adapte et je pense énormément à vous toutes et tous qui avez dû être amputés, respect car c'est une belle galère ! Je m'en suis bien sortie et reste zen !

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures ! Pensées affectueuses à vous et mes meilleurs vœux de guérison à Sandrine et Pierre.

L'association Adepa a été approchée par la revue « faireface » pour un dossier sur l'amputation. Plusieurs adhérents ont été interrogés sur leur parcours et vous pouvez retrouver leur témoignage dans leur dernier magazine.

faireface

1 magazine pratique
+ 1 site d'actualité

**>>> Votre allié pour mieux
vivre le handicap !**

**Droits, démarches
administratives,
aides techniques,
santé, vie sociale...**
tous les deux mois,
le magazine vous apporte
infos pratiques, conseils,
contacts et astuces
indispensables à
votre vie quotidienne.

**AAH, invalidité,
accessibilité,
compensation, scolarité,
emploi...** en complément
le site **faire-face.fr** décrypte,
en temps réel, l'**actualité
du handicap** sur les sujets
qui vous concernent.



Téléchargez un numéro gratuit
sur faire-face.fr

Abonnez-vous dès maintenant!

Opération
**2 | Bien s'informer
pour mieux l'affronter**

Appareillage
**4 | Ma prothèse, quand je veux,
si je veux**

Hygiène de vie
6 | La vigilance s'impose

Douleurs
8 | Des remèdes pour les soulager

Financements
10 | Compter sur la Sécu... et autres

Estime de soi
12 | Réapprendre à s'aimer

Quadri-amputation
14 | Le sport, vecteur de résilience

FORUM HANDICAP VOIRON

par Nicolas



Le Rotary Club de Voiron, en Isère, a organisé un Forum Handicap sur deux jours les 3 et 4 avril. ADEPA y a eu un stand : plusieurs adhérents sont passés. En plus des rencontres avec des associations, se sont tenues des tables rondes et des animations diverses : danse, sports (volley assis, ping-pong avec un champion de France Handi), jeux, etc.

Mais le plus remarquable a été la venue au Forum de toutes les écoles primaires et quelques secondaires (publiques et privées) : contacts extraordinaires et irremplaçables, tant d'enfants (les petits surtout) sont directs, spontanés, transparents dans les questions. J'ai passé des heures, entouré d'enfants à expliquer l'amputation, les soins, l'appareillage, la place d'un tel handicap dans la vie. Une joie sans équivalent. Un nouveau Forum équivalent aura lieu l'an prochain.



la fabrique à prothèse

Une équipe de
spécialistes
expérimentés pour
vous accompagner
quel que soit votre
projet de vie



24 bis rue de l'Europe
38640 CLAIX

6 rue Cyprien Chaix
05000 GAP

Paul CHABLOZ
tél : 06 24 48 56 46
accueil@lafabriqueaprothese.fr
www.lafabriqueaprothese.fr

Le grand handicap et le temps obéissent à la même dynamique

Le grand handicap et le temps obéissent à la même dynamique. Si, comme l'explique très justement le proverbe, « Le Temps fait et défait l'habitude », aucune invalidité ne peut, non plus, s'inscrire dans une accoutumance. Le handicap est voué à se révéler de manière progressive et évolutive, ce qui s'oppose frontalement à la philosophie du processus indemnitaire. Effectivement, alors que ce dernier est mouvant, l'indemnisation de celui-ci, par une transaction ou une décision de justice est censée, au moins fictivement, figer son impact dans le temps.



Appréhender les effets du futur dans des situations de grand handicap est un exercice exigeant, notamment s'agissant du matériel prothétique, comme l'illustrent deux arrêts rendus par la deuxième chambre civile de la Cour de cassation les 15 juin (21-14.197) et 30 novembre 2023 (22-15.159).



La prise en charge du matériel prothétique, destiné à renforcer l'autonomie des victimes amputées, est essentielle. Pour être solidement appréhendée, elle doit être abordée lors de la phase indemnitaire initiale. Tout d'abord, il est fondamental de retenir une date de consolidation idoine, au moment où toutes les restrictions de participation se sont révélées, tant dans leurs natures que dans leurs intensités.

Ensuite, toute transaction doit être sécurisée, notamment en vérifiant que la prise en charge du matériel, comme tout autre poste, y est bien intégrée afin d'éviter que soit opposée une prescription, si le poste à été oublié (Cass Civ 2 ; 21/11/2019 n°18-20.344) ou l'autorité de la chose jugée, si le poste bien que mentionné, a été englobé dans une transaction couvrant tous les postes, sans être distinctement évalué (Cass Civ 2 ; 16/01/2020 n°18-17677).

Or, au cours des années, d'une part le matériel prescrit peut montrer des limites, d'autre part de nouveaux besoins peuvent se révéler. Dans ces conditions, une victime peut-elle solliciter une révision de la prise en charge de son matériel ?

En la matière, il est acquis qu'une aggravation de l'état de santé d'une victime justifie la réouverture de son dossier. Cette notion, obéissant à des conditions strictes, est double : elle peut être soit fonctionnelle soit, plus rarement, situationnelle.

Une aggravation fonctionnelle traduit une dégradation de l'état de santé de la victime, soit par une altération de la lésion initiale, soit par les manifestations de cette dernière.

La jurisprudence de ces dernières années s'est montrée changeante sur la question, acceptant initialement une aggravation des manifestations de la lésion (Cass Civ 2 ; 16/01/2014 n°13.11.353), avant d'exiger une altération objective de la lésion (Cass civ 2 ; 16/01/2020 n°18.20287), pour finalement revenir à une appréciation d'une aggravation en fonction des manifestations (Cass Civ 2 ; 08/10/2020 n°19.101.58).

C'est dans ce contexte d'aggravation fonctionnelle que s'inscrit l'arrêt du 30/11/2023. Au cas d'espèce, une victime amputée de sa jambe gauche suite à un accident survenu en 2003, sollicitait une réouverture de son dossier et une prise en charge de certains modèles de prothèses dites « de base » et de modèles destinés à la pratique de plusieurs handisports.

Or, si la Cour d'appel avait convenu d'une aggravation de l'état de santé en raison de la survenance de lésions cutanées, elle avait rejeté la demande au motif que ces lésions étaient consubstantielles au port de toute prothèse et pouvait se révéler avec n'importe laquelle. Estimant que la Cour d'appel avait souverainement déterminé que la prise en charge des nouvelles prothèses n'était pas en lien avec l'aggravation, la Cour de cassation a validé le refus.

Attention, il ne faut pas déduire de cet arrêt un refus de prise en charge systématique, puisqu'au contraire, des critères sont établis pour y accéder. Il est important que chaque demande de réouverture du dossier soit étayée afin qu'une aggravation spécifique médicalement établie, pouvant être dépassée par le port d'une prothèse particulière, soit prouvée.

La seconde hypothèse de réouverture concernant l'aggravation situationnelle, fut le contexte du deuxième arrêt rendu le 15/06/2023.

Cette notion correspond à une aggravation de l'état de santé de la victime, non due à sa lésion ou ses manifestations, mais à des facteurs extérieurs. Reconnue pour la première fois par l'arrêt rendu le 19 février 2004 (n°02-17.954) par la Cour de cassation s'agissant d'une jeune femme handicapée devenue mère postérieurement à sa première indemnisation, cette notion est maniée très précautionneusement par les juridictions.

Il ressort de l'étude des décisions d'une part que l'aggravation de l'état de santé de la victime doit être causée par des critères irrésistibles et non par un nouveau choix de vie de cette dernière (Cass Civ

2 ; 05.03.2020 n°19-10323), d'autre part que cette aggravation ne peut s'apprécier par rapport à des perspectives d'amélioration n'existant pas à l'époque.

L'arrêt concernait un jeune homme amputé, sollicitant la prise en charge de prothèses et de fauteuils roulants plus performants ou destinés à la pratique d'un handisport. La Cour d'appel estima que les progrès technologiques n'avaient pas entraîné une dégradation de sa situation mais aussi que sa volonté de pratiquer de nouveaux sports résultait d'un choix personnel. Ainsi, ne s'agissant ni d'une aggravation situationnelle, ni d'un préjudice nouveau, la demande fut également rejetée par la Cour de cassation.

Cet arrêt demeure néanmoins une avancée en ce que la Cour de cassation confirme que l'aggravation situationnelle demeure bien une cause de réouverture des dossiers pour les victimes appareillées. Cela étant, toute prise en charge est conditionnée à une dégradation de l'état de santé de la victime à laquelle une prise en charge précise peut répondre.

Il s'agit avant tout de cas d'espèce. Il est indispensable qu'un dossier complet, monté de concert par un prothésiste et un médecin puisse décrire une situation concrète et précise et surtout proposer une solution favorisant la quête de la meilleure autonomie.

Surtout, il est important de rappeler que chaque transaction réserve la possibilité de rouvrir le dossier en cas d'apparition de nouveaux besoins (Cass Civ 04/03/2021 n°19.16.859). Dès lors, rien n'interdit qu'une transaction prévoit la réévaluation des besoins en fonction des progrès technologiques survenus depuis la première indemnisation. Une telle possibilité permet d'autant plus la concrétisation du principe de la réparation intégrale, lequel demeure malheureusement fictionnel pour de nombreuses victimes.

Maître Thibault Lorin

Spécialiste en droit du dommage corporel

Soutien juridique

Vous avez besoin d'une écoute et d'être orienté vers des structures juridiques, contactez Annick par mail à : generalites_juridique@adepa.fr

Ou par téléphone :
07 70 00 28 55



BOUTIQUE



Guide «les petits petons de Valentins»
15€



Autocollant «si vous prenez ma place...»
les 25 : 10€



Crème Akilortho
1 tube : 11€
2 tubes et plus : 9€ pièces

Vous trouverez le livre de Matthieu Lartot dans votre librairie



Livre Nicolas de Rauglaudre «marcheur unijambiste»



Vous propose ces 2 ouvrages au prix de **20€ unitaire** dont 6€ reversés à ADEPA et 7€ de frais de port

«Histoire d'un pied» d'Anne-Sophie Gillet



Prix adhérent ADEPA **11€** dont 1€ reversés à ADEPA et 4€ de frais de port

JEUX SOLUTIONS p33

KAZAMO

1	TRAUMATISME	16	DOULEUR
2	PRIORITE	17	INCAPACITE
3	CHOC	18	FEMUR
4	ETUDE	19	PROTHESE
5	MANCHON	20	APPAREILLAGE
6	GENOU	21	PREVENTION
7	ACCIDENT	22	HALLUCINOSE
8	ARTICULATION	23	BRAS
9	GUIDE	24	ALLOCATION
10	ATTRIBUTION	25	INVALIDE
11	SECOURS	26	BOBOS
12	PETONS	27	TIBIA
13	DENI	28	MEMBRE
14	AMPUTATION	29	EMBOITURE
15	DROIT	30	TIGE

SUDOKU

Niveau 1/2									Niveau 3/4									Niveau 5/6									
1	5	8	9	3	7	2	4	6	9	6	4	1	2	8	7	3	5	6	4	1	8	2	7	5	9	3	
2	3	7	6	2	4	1	8	5	8	1	7	3	6	5	9	2	4	2	3	9	5	3	1	4	2	6	
3	4	2	6	1	8	5	7	3	4	2	9	8	5	6	3	1	7	7	9	6	2	5	8	3	4	1	
4	3	9	1	2	7	6	4	5	3	8	5	9	1	7	6	4	2	3	2	8	6	1	4	9	7	5	
5	7	4	5	8	1	9	6	2	6	7	1	2	4	3	5	9	8	1	5	4	3	7	9	6	8	2	
6	8	6	2	5	4	3	9	1	7	5	8	4	3	9	2	6	1	5	1	7	4	9	3	2	6	8	
7	6	8	9	4	5	1	3	7	2	2	4	3	6	7	1	8	5	9	4	8	3	7	6	2	1	5	9
8	5	1	3	7	9	2	8	6	4	1	9	6	5	8	2	4	7	3	9	6	2	1	8	5	7	3	4
Niveau 1/2									Niveau 3/4									Niveau 5/6									
5	9	1	4	7	2	3	8	6	7	3	2	8	1	4	9	6	5	1	3	2	9	8	4	7	5	6	
3	4	2	6	8	9	7	5	1	6	5	8	2	9	7	3	4	1	7	4	5	2	3	6	1	9	8	
8	7	6	3	5	1	9	4	2	4	1	9	3	6	5	2	7	8	6	8	9	7	1	5	4	2	3	
2	1	8	5	6	7	4	9	3	2	7	1	6	4	3	8	5	9	9	2	7	8	4	3	5	6	1	
9	5	3	8	2	4	6	1	7	8	6	5	7	2	9	1	3	4	5	1	3	6	9	7	2	8	4	
4	6	7	1	9	3	5	2	8	9	4	3	5	8	1	6	2	7	8	6	4	5	2	1	3	7	9	
7	3	4	2	1	5	8	6	9	5	2	7	1	3	8	4	9	6	2	9	1	4	7	8	6	3	5	
6	2	9	7	4	8	1	3	5	1	9	6	4	7	2	5	8	3	3	7	6	1	5	9	8	4	2	
1	8	5	9	3	6	2	7	4	3	8	4	9	5	6	7	1	2	4	5	8	3	6	2	9	1	7	



FAQ: Toutes les réponses à vos questions

SOFT SHELL PROTECTOR

Les habillages AQUALEG sont disponibles pour les prothèses tibiales des patients de niveau d'activité classe 2 et classe 3. Ils sont résistants à l'eau, à la chaleur, aux déchirures. C'est un protector idéal pour tous les jours, les vacances ou le camping. Renseignez-vous auprès de votre prothésiste.

Intolérance cutanée ?

Transpiration ? Rougeur ? Frottement ? Blessure ?



La protection textile GlideWear propose une solution simple à mettre en œuvre pour diminuer les risques de blessure liés aux frottements de la peau avec l'appareillage.

L'effet de glissement provoqué entre les 2 couches améliore nettement le confort cutané.

La diminution du coefficient de friction facilite la mise en place du processus de cicatrisation lorsque les blessures sont déjà présentes.

Les patients actifs sont ainsi protégés dans leurs activités du quotidien et dans les pratiques sportives de leur choix.

Les patients moins actifs ne seront pas diminués à cause de la douleur.

Retrouvez le sourire, maintenez votre activité !

Parlez-en avec votre prothésiste.
Formats adaptés pour chaque besoin.
Aucune modification de l'appareil nécessaire.
Utilisation en contact direct avec la peau sans adhésif*.

*par-dessus un pansement en cas de blessure ouverte

Lavage en machine ou à la main (60°C).
Sèche-linge à basse température ou
séchage à l'air libre.



Produits distribués par


Alianza
Techniques d'orthopédie
www.web-alianza.fr